

Déposé le : 2015-08-20

No. : CCE-030

Secrétaire : M. J. Gauthier



RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE
DOCUMENTS REQUIS PAR LA COMMISSION DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION**

Octobre 2014

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
1 BILAN ET PERSPECTIVES	4
1.1 L'institution	4
1.1.1 La mission, les valeurs et la vision de l'UQAR	4
1.1.2 L'importance de l'UQAR pour les milieux	5
1.2 Bilan eu égard au Plan d'orientation stratégique 2011-2016	8
1.2.1 Orientation 1 — L'excellence en formation	8
1.2.2 Orientation 2 — Intensifier le leadership en recherche	14
1.2.3 Orientation 3 — Accroître l'accessibilité aux études et l'attractivité de l'UQAR	21
1.2.4 Orientation 4 — Favoriser un environnement sain, motivant et efficient	26
1.3 Le bilan financier	31
1.4 Bilan global	31
1.5 Perspectives	33
2 GRILLE DE DONNÉES	37
3 ANNEXE À LA GRILLE DE DONNÉES	41
4 ÉTATS FINANCIERS	43
5 DONNÉES SUR LA RÉMUNÉRATION	77
6 CURRICULUM VITAE DU RECTEUR	91
7 SUIVI DES ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION	93

AVANT-PROPOS

Ce document représente la réponse de l'Université du Québec à Rimouski à la demande faite par la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Dans la section 1, **Bilan et perspectives**, on retrouve à la sous-section 1.1, *L'institution*, la description succincte des grandes réalisations de l'UQAR, accompagnée, de la sous-section 1.2, *Bilan de mi-parcours du Plan d'orientation stratégique 2011-2016*, dans laquelle le lecteur intéressé au détail des réalisations présentées précédemment trouvera des informations extensives en regard des réalisations et actions récentes de l'UQAR; informations dont la présentation est structurée autour des grandes orientations et objectifs du plan d'orientation. Dans ces deux premières sous-sections, nous avons porté une attention particulière à rendre compte de la qualité de l'enseignement, de l'encadrement, des ressources et des services offerts aux étudiants, de la satisfaction des étudiants, de l'impact de l'UQAR dans la communauté. La sous-section 1.3, *Le bilan financier*, présente les faits saillants des états financiers et la sous-section 1.4, *Perspectives*, porte un regard sur certaines de nos intentions quant au développement futur de notre institution.

Les sections 2 et 3 comportent la **Grille de données** et l'**Annexe à la grille de données**. Le tout est suivi aux sections 4 et 5 des **États financiers** et des **Données sur la rémunération**. Se retrouvent ensuite à la section 6, le **Curriculum vitae du recteur** et finalement, à la section 7, le **Suivi des actions entreprises suite aux recommandations de la Commission**, émises lors du précédent exercice.

1 BILAN ET PERSPECTIVES

1.1 L'institution

Université à vocation générale, l'UQAR se distingue notamment par la faible densité de la population, de même que par l'étendue du territoire qu'elle dessert. En effet, l'UQAR a le mandat d'assurer la formation, la recherche et le service aux collectivités d'un vaste espace comprenant, d'est en ouest, les régions administratives de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Haute-Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches. Elle est une université à deux campus, l'un se situant à Rimouski où se trouve son siège social, et l'autre à Lévis. Elle a également des bureaux régionaux à Gaspé et à Rivière-du-Loup en plus de tenir des activités de formation et de recherche dans plusieurs autres localités de ces régions. Elle accueillait en 2013-2014 plus de 7 300 étudiantes et étudiants, à temps complet et à temps partiel. Son budget de fonctionnement était de 79,2 M \$ de dollars. L'UQAR fête cette année ses quarante-cinq ans d'existence. Bien qu'elle soit encore une jeune université, les prix et distinctions obtenus par l'UQAR démontrent son dynamisme et la maturité acquise en formation et en recherche. L'UQAR a à cœur de jouer un rôle de catalyseur et de moteur de développement dans les régions qu'elle dessert.

1.1.1 La mission, les valeurs et la vision de l'UQAR

L'UQAR assume la mission inhérente à toutes les universités, à savoir la formation aux trois cycles d'études ainsi que l'avancement et la diffusion des connaissances. À titre de membre du réseau de l'Université du Québec (UQ), elle avait à l'origine les mandats suivants : assurer la formation des maîtres, participer au développement des régions par la formation et la recherche, accroître l'accessibilité aux études supérieures pour la population des régions qu'elle dessert, et ouvrir un créneau de spécialisation en océanographie.

Si ces mandats sont toujours d'actualité, dans son POS 2011-2016, l'Université actualise ainsi sa mission : « L'UQAR se distingue en se donnant comme mission de se situer à l'avant-garde à la fois du développement et du partage des connaissances. Elle donne accès au savoir universitaire et collabore avec son milieu à l'essor des collectivités. Elle forme des personnes en stimulant leur sens critique et les prépare à participer activement au développement pérenne de la société, dans les régions où elle est implantée et de par le monde. »

La réalisation de cette mission prend appui sur les valeurs suivantes :

- Le respect et la reconnaissance des personnes;
- La collégialité et le sens des responsabilités;
- Le sens de l'engagement et du dépassement;
- Le respect et la protection de l'environnement;
- L'ouverture à la diversité, à la créativité et à l'innovation.

Dans l'énoncé de sa vision, l'UQAR réaffirme sa volonté d'être reconnue comme un établissement de formation et de recherche de grande qualité, où la réussite étudiante est au cœur de ses préoccupations, et faisant preuve d'une ouverture sur le monde en s'appuyant sur de solides

assises dans les régions qu'elle dessert. En conséquence, l'UQAR s'est dotée de quatre orientations qui constituent des lignes directrices, des guides à la planification des actions qui permettront de remplir adéquatement la mission institutionnelle :

1. VISER L'EXCELLENCE EN FORMATION

L'excellence de la formation à tous les cycles constitue le cœur des préoccupations de l'UQAR. La création et la transformation de ses programmes de formation misent sur le caractère novateur et distinctif des contenus de cours et des approches pédagogiques. En s'appuyant sur ses acquis, sur la complémentarité de ses secteurs d'intervention et en maintenant la cohérence de sa planification, l'UQAR mise sur une offre de formation arrimée aux spécificités des régions où elle est implantée;

2. INTENSIFIER LE LEADERSHIP DE L'UQAR EN RECHERCHE

L'UQAR entend poursuivre le développement remarquable de ses activités de recherche au cours des dernières années, tant en consolidant ses acquis qu'en occupant de nouveaux créneaux. Ce développement de la recherche profitera d'un arrimage efficace entre les unités administratives et académiques, ainsi que d'une concertation transdisciplinaire entre les chercheuses et chercheurs de l'UQAR.

3. ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES ET L'ATTRACTIVITÉ DE L'UQAR

Dans un contexte de concurrence accrue et de démographie fragile, l'UQAR se veut à l'écoute des régions où elle est implantée et anticipera les besoins du milieu. En mobilisant l'ensemble de ses ressources, au bénéfice des principes d'accessibilité aux études et de synergie avec le milieu, elle accentuera sa capacité d'attraction et soutiendra la persévérance des étudiantes et des étudiants;

4. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT SAIN, MOTIVANT ET EFFICIENT

Soucieuse de fournir un environnement motivant, favorisant ainsi la productivité et l'épanouissement de chacun, l'UQAR continue de se doter de structures administratives et de gouvernance performantes.

1.1.2 L'importance de l'UQAR pour les milieux

L'UQAR contribue au développement du milieu par l'entremise de la formation, de la recherche et du service aux collectivités.

À travers son offre de formation, l'UQAR joue un rôle majeur pour répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre en région et combler le retard sur le plan de diplomation des personnes. Selon les résultats d'une enquête sur la relance des diplômés de l'UQAR (Info ressource, mai 2012), environ 85 % des étudiantes et des étudiants de l'UQAR issus des régions desservies par l'Université demeurent dans leur région d'origine à la suite de leur diplomation.

De plus, 34 % des diplômés de l'UQAR provenant d'autres régions du Québec se sont installés au Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, démontrant que l'UQAR exerce un pouvoir d'attraction de personnel hautement qualifié au profit des régions. Quoique cette statistique ne considère pas les étudiantes et étudiants étrangers, nous savons que plusieurs s'installent en région à la suite de leur passage à l'UQAR.

L'UQAR est consciente que l'accessibilité à des services universitaires est un enjeu stratégique dans le développement du Québec et l'occupation du territoire. De nombreuses modalités

opérationnelles visant à favoriser cette accessibilité sont d'ores et déjà mises en application. Considérant les moyens limités mis à sa disposition pour ce faire, le volume de formations offertes est néanmoins remarquable. En Gaspésie, par exemple, depuis ses débuts, l'UQAR a formé 2 600 étudiantes et étudiants à même le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Depuis 2008, elle y a offert plus de 20 programmes de formation et plus de 200 cours à une vingtaine de cohortes d'étudiantes et d'étudiants. L'UQAR travaille au développement d'une offre universitaire accrue et structurante pour ces régions, s'appuyant sur une solide expérience pour proposer des solutions de formation qu'elle met de l'avant de manière prompte et efficace. La proximité de l'UQAR avec les milieux qu'elle dessert et son implication stratégique dans la création d'instances régionales permet également d'assurer l'adéquation entre le développement des programmes de formation et la capacité d'embauche locale. Mentionnons par exemple les formations en sciences infirmières offertes sur le territoire. Ce sont des formations à temps plein, offertes à la fois aux deux campus de l'UQAR, mais également, selon le cas, à Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Gaspé, Carleton, New Carlisle et Sainte-Anne-des-Monts. Cet exemple découle d'une collaboration avec le milieu de la santé et permet de maintenir des infirmières et des infirmiers à l'emploi pendant leur formation, mais aussi de maintenir ces expertises stratégiques dans leur région d'origine.

L'UQAR remplit donc un rôle primordial d'attraction et de rétention d'étudiantes et d'étudiants dans les régions qu'elle dessert, contribuant à renforcer l'occupation du territoire québécois et à réduire les effets d'un exode prononcé vers les grands centres. Pour ce faire, elle s'associe notamment à d'autres établissements régionaux, comme elle l'a fait par exemple cette année avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles par une entente de collaboration formelle. De 1970 à 2014, ce sont plus de 43 500 diplômés qui ont été formés par l'UQAR, dont 75 % travaillent dans leur région d'origine ou d'études. Ce personnel hautement qualifié disponible en région a tendance à poursuivre la collaboration avec son alma mater une fois inséré dans le milieu professionnel.

À travers sa stratégie d'excellence en recherche, l'UQAR a choisi de développer ses axes d'excellence en adéquation avec les régions qu'elle dessert. Cette volonté s'illustre pleinement à la lumière des efforts menés par l'Université pour implanter un réseautage dynamique avec les différents organismes du milieu. En effet, de façon à éviter le syndrome de la tour d'ivoire, l'UQAR a développé une tradition de mise en commun de ses forces vives avec celles de ses partenaires pour doter les régions de structures d'appui à leur développement économique et social. Pour ce faire, l'UQAR travaille en étroite proximité avec les instances économiques régionales, telles que les conférences régionales des élus, les directions régionales ministérielles et les bureaux régionaux fédéraux. L'impact de l'UQAR dans ces milieux a été reconnu au cours des années par les chambres de commerce de Rimouski et de Lévis ainsi que par la Fédération des chambres de commerce du Québec en avril 2011.

Les exemples où l'UQAR a joué un rôle structurant dans l'implantation d'organisations stratégiques sont nombreux. En outre, l'UQAR contribue à renforcer le tissu économique du Québec maritime en soutenant le développement de la grappe industrielle des ressources, des sciences et des technologies de la mer. L'UQAR participe à la création du Centre interdisciplinaire en cartographie des océans (CIDCO) en 2002, dont la mission consiste à répondre aux besoins d'innovations, de transferts technologiques et de services-conseils appliqués aux sciences de la mer, tout en favorisant la mise en valeur de la région du Bas-Saint-Laurent. L'UQAR a aussi contribué à la mise en place du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) et de l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL) à Rimouski, du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) aux Îles-de-la-Madeleine et du Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec (Merinov) répartis sur plusieurs sites en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Maître d'œuvre dans le développement de la Technopole maritime du Québec,

l'UQAR a contribué à la notoriété de la région dans le domaine des sciences de la mer, en faisant aujourd'hui un point focal pour les plus grands experts dans le domaine et lui permettant d'accueillir des événements tels que Ocean innovation 2013, événement le plus important au Canada dans le secteur des océans. Des exemples récents de développement d'organismes en appui aux milieux sont exposés dans la section bilan de ce document.

Par ailleurs, les programmes de recherche entrepris par l'UQAR étant en adéquation avec les caractéristiques des milieux, la connaissance ainsi générée est rapidement transférée et mise en application par les organisations pertinentes. À titre d'exemple, la Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR met au point des modalités d'aménagement forestier soutenable dans un contexte de gestion écosystémique que les organisations régionales appliquent dans leurs activités de gestion forestière. Toujours dans le domaine des sciences naturelles, la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins a mené un travail d'identification des aires d'importance pour la conservation dans le Saint-Laurent marin, un outil particulièrement important dans le contexte actuel de développement de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures. Mentionnons également l'implication de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial qui a accompagné les instances régionales gaspésiennes dans l'élaboration de la Charte des paysages, aujourd'hui signée par une quarantaine d'organismes et qui engage la région dans une démarche de protection et de mise en valeur du patrimoine paysager gaspésien. La connaissance développée par l'UQAR est rapidement prise en charge par les intervenants stratégiques qui voient à appliquer ce savoir aux enjeux importants pour la société québécoise.

Afin de contribuer à l'innovation en entreprise, l'UQAR a mis sur pied le Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR), destiné à structurer ses expertises et son parc d'équipements de recherche au sein d'une unité visant à soutenir l'innovation. Elle élargit la notion d'appui à l'innovation en incluant l'innovation non technologique et organisationnelle. Elle rend également disponibles ses équipements à la fine pointe de la technologie (dont une grande partie a été financée pour plus de 18 M \$ par le gouvernement fédéral au cours des cinq dernières années) à différents utilisateurs (chercheurs UQAR, PME, centres collégiaux de transfert technologique [CCTT]...). L'objectif du CAIR est donc de promouvoir et d'optimiser l'utilisation de ces infrastructures, aidant ainsi les organisations des régions desservies à innover toujours davantage.

Pour l'UQAR, soutenir la création d'instances régionales a pour conséquence de mettre en œuvre des partenariats pérennes. Ces partenariats sont de formes multiples et peuvent même s'articuler autour de l'implication de ressources en recherche telles que des professeures et professeurs œuvrant directement dans les locaux de ses partenaires, que ce soit à Gaspé, aux Îles-de-la-Madeleine, à Rivière-au-Renard ou ailleurs au Québec. À travers ces partenariats, l'UQAR est en mesure de faire valoir ses expertises et d'amorcer de nombreux projets structurants, tant en formation qu'en recherche. Un exemple concret de cette dynamique est celui de la Corporation Innov & Export PME, soutenue dès ses débuts par l'UQAR et qui permet le développement technologique de produits, de procédés et d'équipements par des étudiantes et des étudiants et des finissantes et des finissants, sous la supervision des professeures et des professeurs de l'UQAR et l'intégration en entreprise de ces nouvelles diplômées et de ces nouveaux diplômés, encourageant la rétention de nos jeunes ressources humaines professionnelles en région.

L'UQAR mise également sur le transfert et la diffusion du savoir en initiant la création d'alliances stratégiques avec des acteurs clés des milieux de pratique et en créant des unités de concertation université-milieu, dont par exemple le Consortium InterEst Santé qui est voué à l'amélioration des soins et des services de santé en région et qui origine d'une étroite collaboration avec l'Institut

national de santé publique du Québec (INSPQ) et des trois agences de soins et de services de santé du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord.

L'UQAR offre également plusieurs universités d'été, que ce soit en océanographie, sur l'environnement, la géomorphologie et les risques naturels dans l'Est-du-Québec, sur la biogéographie côtière, montagnarde et alpine, en patrimoine, en lettres et création littéraire ou encore en géomorphologie. Ces cours intensifs, sur le terrain, prennent différentes formes en fonction des disciplines couvertes et permettent, pour la plupart, d'accueillir également des étudiantes et des étudiants du milieu collégial. Les étudiantes et les étudiants admis peuvent soit approfondir leurs connaissances de pointe ou encore élargir leurs perspectives en matière d'études universitaires. Propriétaire de la Maison Louis-Bertrand à L'Isle-Verte, l'UQAR a réussi à mobiliser les milieux socioculturel et économique pour financer la rénovation de ce patrimoine culturel, et permettre sa mise en valeur à travers diverses activités de formation et de recherche telles que les universités d'été. Avec ses programmes en histoire, en études littéraires et en développement régional, cette acquisition s'inscrit dans sa mission de développement du patrimoine régional. À travers les chantiers mis en place par le MESRS, l'UQAR collabore notamment avec les cégeps de Rimouski, de Rivière-du-Loup, de Matane, de la Gaspésie, de La Pocatière, de Lévis-Lauzon, afin de partager l'expertise de formation dans des créneaux porteurs pour nos régions. Ces actions sont complétées par notre implication dans les tables interordres en enseignement au Bas-Saint-Laurent (dont nous assurons la présidence), en Gaspésie et en Chaudière-Appalaches. L'UQAR et d'autres institutions ont également signé, avec la Ville de Rimouski, une entente pour permettre le développement d'un service de transport en commun.

Finalement, au-delà des diverses dimensions de l'implication formelle de l'UQAR dans son milieu que nous venons de décrire, il faut souligner l'importance de l'engagement individuel des membres de la communauté universitaire dans la vie et l'essor de leurs communautés, une dimension humaine de la mission universitaire qui ne peut prendre corps sans que l'Université ne soit physiquement présente sur le territoire.

1.2 Bilan eu égard au Plan d'orientation stratégique 2011-2016

1.2.1 Orientation 1 — L'excellence en formation

Au regard de la vision énoncée, la première orientation dont s'est dotée l'UQAR concerne l'excellence en formation à tous les cycles. La création et la transformation de ses programmes de formation misent sur le caractère novateur et distinctif des contenus de cours et des approches pédagogiques. L'UQAR souhaite ainsi promouvoir chez les étudiantes et les étudiants l'acquisition des connaissances et des compétences requises par la société, la capacité d'innover et l'ouverture au changement. Considérant le rôle central joué par le corps professoral d'une université dans la fonction « formation », il est impératif pour une université comme l'UQAR de maintenir son effectif professoral à un niveau adéquat, malgré l'attrait qu'exercent les grands centres urbains auprès de ce personnel hautement qualifié. Or, au cours des dernières années, le nombre de postes de professeurs comblés, incluant les postes de professeurs sous-octroi, invités et substituts, est passé de 175 en 2004-2005 à 198 en 2013-2014, soit une augmentation de plus de 13 %. Cette croissance est cependant inférieure à la progression de l'effectif étudiant. En ce qui concerne les activités données par les personnes chargées de cours, l'UQAR a su stabiliser l'augmentation de la proportion de cours donnés par ceux-ci en conséquence du sous-financement des universités québécoises combinée à la hausse de l'effectif étudiant. En effet, malgré une hausse constante des

effectifs étudiants, la proportion de cours donnés par les personnes chargées de cours se maintient depuis 2010-2011 à 65 %. Cependant, le pourcentage de cours donnés par des personnes chargées de cours demeure très élevé.

La croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants a de l'impact sur le ratio du nombre d'effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) par professeur, grimpant à 22,9 en 2013-2014, comparativement à 20.0 en 2012-2013. Cependant, la nature même de l'institution impose des contraintes liées au grand nombre de champs d'enseignement qu'elle doit couvrir pour accroître l'accessibilité aux études universitaires de la population des régions qu'elle dessert, ainsi qu'à la dispersion étudiante qu'entraîne effectivement l'étendue de ce territoire, particulièrement chez les étudiantes et les étudiants à temps partiel qui poursuivent leurs études tout en occupant un emploi en région.

Objectif 1 — Valoriser l'innovation et l'excellence pédagogiques

Depuis, un an maintenant, l'UQAR a entrepris un processus de révision de ses processus en matière de pédagogie. Elle implante notamment, de façon graduelle, l'approche programme et l'approche par compétence dans ses programmes. Cette pédagogie dynamique, où l'étudiant prend une part active dans le développement de ses compétences, est actuellement mise en place dans les programmes d'éducation et les programmes de baccalauréat en génie. Mettant à profit la complémentarité des cours offerts pendant la formation afin de favoriser un apprentissage global, cette approche permet de redéfinir l'enseignement de façon à effectuer une transition du concept d'objectif d'apprentissage au concept de construction des compétences des étudiantes et des étudiants. Parallèlement, l'UQAR a entrepris de mesurer et évaluer la qualité des pratiques de formation documentaire via un projet conjoint à l'ensemble du réseau de l'UQ.

Toujours dans une perspective d'excellence pédagogique, l'UQAR s'est lancée dans une révision en profondeur de ses pratiques, réglementations et questionnaires relatifs à l'évaluation de l'enseignement à l'UQAR. À la suite d'une vaste consultation réalisée au cours de l'année 2012-2013, par un comité créé spécifiquement à cet effet, une série de recommandations eu égard aux processus d'évaluation de l'enseignement ont été émises à la fin de l'année 2013 et ont conduit notamment à la révision des questionnaires d'évaluation. Dans cette foulée, l'Université en profite pour mener une réflexion sur les modes de maintien de la qualité des programmes, incluant la révision des processus d'évaluation de programmes, la révision de certains d'entre eux (8 révisions de programmes sont en cours depuis 2011 et 3 sont finalisées) et la mise à jour sur une base continue de l'ensemble de ses programmes.

L'UQAR s'est également dotée d'un plan d'action en matière de pédagogie, de technopédagogie, de persévérance et de réussite. Ce plan d'action vise à enrichir l'expérience étudiante, soutenir le corps professoral et favoriser l'innovation dans les programmes. L'excellence des programmes et des formations passe par des processus réguliers d'évaluation, de révision, de modification et de mise à jour périodiques. Au cours de la dernière année, des modules d'autoformation en pédagogie universitaire ont été développés dans le cadre du consortium FADIO, un projet de formation à distance interordres au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

En matière d'innovation pédagogique, l'UQAR s'est dotée d'outils novateurs pour atteindre ses objectifs d'excellence. Mentionnons à cet égard la mise en place d'un programme d'accompagnement pédagogique pour les nouvelles professeures et les nouveaux professeurs et les personnes chargées de cours, ainsi qu'une offre d'activités de formation continue en pédagogie et en technopédagogie pour les professeures et les professeurs et les personnes chargées de

cours, comprenant des ateliers pour le développement des compétences dans l'utilisation de la plateforme Moodle.

L'innovation pédagogique s'exprime également à travers les modalités de formation. Les membres de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, ainsi que ceux de l'Ordre des ingénieurs du Québec par exemple pourront bientôt profiter de plateformes de formation en ligne entièrement dédiées à l'amélioration continue de leurs compétences. En outre, soulignons le déploiement du baccalauréat en sciences infirmières en région, grâce à des approches hybrides sur six sites, au cours de la dernière année, ce qui contribue à l'accessibilité aux études pour des étudiantes et des étudiants en exercice vivant en région.

L'Université favorise l'intégration de l'entrepreneuriat dans la formation des personnes notamment à travers l'offre d'une formation à l'entrepreneuriat éducatif pour les étudiantes et les étudiants du stage 4 du baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale, ou encore par la mise en place d'Entrepreneuriat@UQAR, un portail destiné à la promotion et au développement de l'esprit entrepreneurial. Ces initiatives constituent des exemples d'innovations pédagogiques implantées à l'UQAR depuis 2011.

Objectif 2 — Favoriser la qualité, le caractère distinctif et l'inédit dans ses programmes de formation

S'appuyant sur ses acquis, sur la complémentarité de ses secteurs d'intervention et en maintenant la cohérence de sa planification, l'UQAR mise sur une offre de formation arrimée aux spécificités des régions où elle est implantée. C'est donc en réponse aux besoins du milieu que l'UQAR favorise le caractère distinctif et l'inédit dans ses programmes de formation. L'UQAR a d'ailleurs officiellement mis en place son Service de la formation continue en 2011. Ce Service permet à l'UQAR de répondre efficacement et de façon spécifique aux différents besoins en matière de formation émergents sur son territoire.

Les instances de l'UQAR ont adopté plusieurs nouveaux programmes depuis les dernières années afin de répondre à des demandes de formation ou de perfectionnement émanant du milieu ou à des besoins émergents identifiés par les acteurs régionaux. Dans le cadre du plus récent POS, mentionnons notamment :

Programmes courts de 1^{er} cycle :

- Mouvements coopératifs et mutuels
- Management et innovation en entreprise manufacturière
- Enseignement de l'anglais, langue seconde
- Pratique de la sculpture
- Environnement, géomorphologie et risques naturels
- Perfectionnement en français écrit
- Études littéraires

Certificats :

- Gestion de projet
- Santé mentale

Mineur en histoire

Majeure en informatique

Baccalauréat en sciences de l'éducation

Baccalauréat en travail social

Programmes courts de 2^e cycle :

- Étude de la pratique artistique
- Histoire
- Animation et mobilisation des compétences dans les groupes de travail

DESS :

- Analyse et prévention des risques naturels

Le Service de la formation continue poursuit le développement des formations créditées et non créditées. À titre d'exemple, en collaboration avec le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke, l'Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le Centre de santé et des services sociaux Rimouski-Neigette et le Centre de santé et de services sociaux de La Mitis, il organise des séries de conférences destinées au grand public et portant sur des thèmes à caractère médical. Ces conférences ont été offertes pour la première fois en Gaspésie au cours de la dernière année. L'UQAR s'est engagée dans un effort visant à permettre au grand public d'agir sur sa santé par de meilleures connaissances médicales et psychosociales.

La formation à distance occupe une place sans cesse croissante à l'UQAR. Le programme en enseignement professionnel est le premier programme de baccalauréat offert à 100 % à distance à recevoir l'agrément du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il accueille présentement près de 600 étudiantes et étudiants.

Objectif 3 — Soutenir l'étudiant dans son cheminement vers la réussite

L'UQAR est très fière de la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants. Cette réussite se conjugue de multiples façons à travers le cheminement professionnel de ses diplômées et de ses diplômés, mais également en ses murs au cours de leur parcours étudiant. En effet, les étudiantes et les étudiants de l'UQAR se démarquent constamment dans le cadre de différents concours interuniversitaires. Au cours des huit dernières années par exemple, l'UQAR a obtenu six fois le premier prix, cinq mentions d'honneur et une fois le deuxième prix lors du « Concours spécial cas » de l'Ordre des comptables du Québec.

Ces succès sont le fruit d'un encadrement très personnalisé que l'Université peut offrir aux étudiantes et aux étudiants, en tant que grande université à dimension humaine. Depuis 2011, l'UQAR a mis l'accent sur le développement et l'implantation de nouveaux outils d'aide à la réussite étudiante. Certains de ces outils viennent compléter les activités du Centre d'aide à la réussite étudiante (CAR), créé en 2002 en appui à la mobilisation des professeures et des professeurs et des personnes chargées de cours autour de la réussite étudiante. Ayant pour mission d'aider les étudiantes et les étudiants de l'UQAR à s'intégrer à la communauté universitaire et à progresser vers le succès dans leur programme d'étude, le CAR a notamment développé, au cours de la dernière année, des activités de perfectionnement en français pour les cohortes en sciences infirmières dispersées sur le territoire. Le CAR a également travaillé à l'implantation d'un système d'autocorrection de textes, assisté et à distance. De plus, dans le cadre du POS 2011-2016, différentes unités administratives se penchent conjointement sur le développement d'outils d'accompagnement et de diagnostic pour favoriser la réussite. À cet égard, l'outil « Prospère maîtrise » a été mis en place, et permet d'orienter les étudiantes et les étudiants de maîtrise vers les ressources appropriées à leurs besoins, en complément de « Prospère baccalauréat », qui sensibilise les étudiantes et les étudiants arrivant au premier cycle aux conditions de la réussite universitaire. Le travail interdisciplinaire entre les unités administratives et les services de l'UQAR

ont également mené à la création de la « Boîte à outils technopédagogique », un outil pour lequel monsieur Guy Bélanger, professeur en sciences infirmières, a gagné le Prix d'excellence de l'Université du Québec. Cette ressource a été développée par une équipe de professeures et de professeurs en sciences infirmières en collaboration avec une équipe de bibliothécaires et comprend deux volets : les étapes menant à la réalisation d'un travail universitaire et un volet recherche documentaire. Mentionnons en outre que les formations documentaires sont de plus en plus recherchées par les étudiantes et les étudiants de l'UQAR.

L'UQAR a également entrepris le projet interordres de développement d'un modèle d'intervention en faveur de l'accès aux études et de la persévérance des étudiantes et des étudiants de première génération, financé dans le cadre du programme de collaborations universités-collèges. Les « clientèles » émergentes sont également au cœur des préoccupations de l'UQAR en lien avec le soutien qu'elle fournit à ses étudiantes et ses étudiants. À cet effet, une politique et un guide à l'intention du personnel enseignant ont été produits pour mieux outiller les professeures et les professeurs et les personnes chargées de cours dans l'accompagnement de ces nouveaux effectifs étudiants. Les étudiantes et les étudiants profitent également d'une nouvelle formation et de nouveaux outils pour les soutenir dans leurs demandes de bourses.

En matière d'environnement universitaire, l'UQAR demeure tout aussi dynamique que par le passé en favorisant l'intégration des étudiantes et des étudiants à travers diverses initiatives toutes plus innovantes les unes que les autres. Les ateliers d'aide à l'intégration pour étudiantes et étudiants étrangers viennent les soutenir dans leur recherche de logement, dans leurs efforts d'adoption d'une saine alimentation, dans leur adaptation à la vie au Québec, aux relations hommes femmes, etc. En plus de ces ateliers, les étudiantes et étudiants étrangers profitent également d'une journée d'accueil, d'une initiation aux logiciels usuels, d'une initiation à la recherche documentaire et des conférences « Prendre un bon départ à l'UQAR » et « Choc culturel ». Des outils divers ont été rendus disponibles aux étudiantes et aux étudiants relativement aux réalités quotidiennes, tels que de la documentation et des ateliers sur l'estime de soi, sur les relations de couple, l'homosexualité, la violence conjugale, etc. En complément du service offert au campus de Rimouski, un site Internet est désormais disponible pour les étudiantes et les étudiants à Lévis qui désirent se trouver un logement.

Soulignons que, dans le cadre de l'enquête du National Survey of Student Engagement (NSSE) de 2010, l'UQAR se distingue en obtenant des résultats supérieurs aux autres universités québécoises sur un bon nombre d'indicateurs. Cette enquête révèle les performances de l'UQAR, notamment en matière d'apprentissage actif et de participation étudiante, d'interaction étudiants-professeurs-chargés de cours et en ce qui a trait à la qualité du milieu de formation.

Objectif 4 — Développer des outils technologiques performants en soutien aux activités de formation et favoriser leur utilisation

L'UQAR poursuit son développement d'outils technologiques en soutien à la formation. Par exemple, le logiciel d'évaluation de l'enseignement en ligne fait l'objet d'analyses et de modifications continues afin d'améliorer sa fonctionnalité.

En outre, depuis le début du présent POS 2011-2016, l'Université a implanté un laboratoire d'expérimentation portant sur les nouveaux supports de lecture et d'écriture pour l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, incluant la mise à la disposition des enseignantes et des enseignants des dernières technologies propices au développement des compétences en enseignement. Un tutoriel « Carrefour EndNote » développé par l'UQ a été introduit. Une nouvelle

plateforme et de nouveaux processus permettant une offre de formation en ligne et à distance, de l'inscription à la remise de l'attestation, pour la formation professionnelle des infirmières et infirmiers a également été implantée. Le service de la bibliothèque de l'UQAR a mis en place une nouvelle version mobile de son outil de recherche bibliographique. En plus de permettre le repérage d'un document de la bibliothèque à partir d'un appareil mobile, cette nouvelle version offre des fonctionnalités de consultation du dossier d'utilisateur, de réservation et de renouvellement de documents ainsi que d'envoi de formulaires de demandes de prêt entre bibliothèques. Toutes les opérations courantes de consultation et d'emprunts peuvent donc se faire à partir d'appareils mobiles.

Nous implantons actuellement un nouvel environnement numérique de gestion de cours, de soutien à l'apprentissage et de communication à distance, la plateforme Moodle. Dans le cadre de l'amélioration continue de ses outils, un important travail d'analyse de performance de la plateforme de gestion de cours Claroline a été effectué dans les dernières années. Il a alors été possible d'opter pour une transition vers la nouvelle plateforme, Moodle, dont l'expérimentation a été réalisée à l'automne 2013 et dont l'implantation subséquente s'est concrétisée à l'automne 2014. L'Université a également de plus en plus recours à des logiciels du type « Go to meeting » pour mieux soutenir les groupes à distance.

Objectif 5 — Accentuer la dimension internationale dans la formation

L'internationalisation de la formation passe, premièrement, par la transmission de connaissances aux professeures et aux professeurs pour l'amélioration de la pratique en la matière, et deuxièmement, par l'intégration de cette dimension internationale dans la formation. Par exemple, l'UQAR met actuellement en place des activités de veille et de partage des bonnes pratiques, et elle documente et simplifie les différents processus menant à l'internationalisation de la formation (cotutelles, stages, etc.).

De façon à intégrer la dimension internationale dans la formation, l'UQAR développe des ententes de collaboration avec certaines organisations pour offrir des formations partagées avec des organisations étrangères. En effet, pour faciliter la mobilité étudiante, l'UQAR privilégie les ententes bilatérales innovantes entre les universités québécoises et les universités étrangères, afin que les échanges représentent une valeur ajoutée pour les universités situées en région. De plus, l'UQAR a mis sur pied un programme de sensibilisation à la mobilité hors Québec et met à la disposition des étudiantes et étudiants concernés, deux programmes de bourses de soutien à la mobilité, dont l'un est spécifiquement destiné aux étudiantes et étudiants doctorants. En outre, afin de structurer ces démarches et plus globalement l'internationalisation de l'UQAR, l'Université a mis en place une Table de concertation sur l'international dont les travaux ont conduit à l'adoption d'un plan d'action. À cet effet, une entente avec Horizon Cosmopolite, facilite la logistique des projets d'intervention hors Québec réalisés dans le cadre du baccalauréat en sciences de l'éducation. Plusieurs ententes avec des institutions d'enseignement à travers le monde ont également été conclues dans cet objectif :

Université Catholique de l'Ouest en France

Entente bilatérale de double diplomation (renouvelée) et entente de mobilité étudiante pour la maîtrise en gestion de personnes en milieu de travail et les stages du baccalauréat en éducation

Université de Bretagne Ouest

Entente bilatérale de double diplomation

École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA) en France

Mobilité étudiante pour le baccalauréat en administration

Université de Nantes en France

Mobilité étudiante pour le baccalauréat en biologie

Université fédérale de Santa Catarina au Brésil

Entente-cadre pour le développement d'activités communes de recherche, de cours, de séminaires, de conférences, d'échanges de professeurs et de stages dans les domaines du développement régional et des sciences de la mer

Université Huzhou en Chine

Entente-cadre pour le développement de collaborations en recherche et les échanges de professeurs-professeurs et d'étudiantes-étudiants Ocean University of China en Chine

Entente bilatérale de double diplomation et entente favorisant les séjours de recherches et la codirection scientifique

L'UQAR s'est également jointe à l'Université de l'Arctique, université membre du programme de mobilité étudiante North2North. Cela permet aux étudiantes et aux étudiants d'aller effectuer un ou deux semestres dans un établissement universitaire membre de l'Université de l'Arctique ou encore de suivre des cours sur Internet (université virtuelle) en anglais, et de se voir créditer à l'UQAR ces formations en lien avec des thématiques relatives à la nordicité. Ajoutons à cela l'entente avec le gouvernement de l'Argentine pour l'attribution de bourses Bec.Ar facilitant l'échange bilatéral d'étudiantes et d'étudiants diplômés dans le domaine des sciences de la mer, dans le contexte de la collaboration de recherche entre l'UQAR, la province du Chubut, le Conseil national de la recherche scientifique et technique de l'Argentine, et le gouvernement argentin.

1.2.2 Orientation 2 — Intensifier le leadership en recherche

La deuxième orientation du POS 2011-2016 de l'UQAR consiste à intensifier son leadership en recherche, dont le développement au cours des dernières années a été phénoménal. À cet effet, le Conseil d'administration de l'UQAR a approuvé la mise à jour du *Plan stratégique de développement de la recherche* en 2012. Mentionnons que l'UQAR atteint des sommets en matière de productivité et de qualité des recherches qu'elle entreprend. L'UQAR se classe aujourd'hui parmi les meilleures universités du pays, ayant été reconnue *Université de l'année en recherche au Canada dans sa catégorie* en 2011 et en 2013, et première université en recherche au Québec dans sa catégorie en 2012 par la firme indépendante ReSearch InfoSource. Au moment d'écrire le présent rapport, nous apprenons que l'UQAR est la deuxième université en recherche dans sa catégorie pour 2014. Également, selon un classement réalisé en 2012 par le cabinet torontois spécialisé en recherche sur l'enseignement supérieur, Higher Education Strategy Associates, l'UQAR se classe au septième rang parmi l'ensemble des universités canadiennes en fonction de son intensité de recherche en sciences naturelles et génie. Ces différents classements indépendants témoignent de la maturité de l'UQAR en recherche et de sa capacité à mener des programmes de recherche de calibre international.

Ce qui distingue l'UQAR de plusieurs autres universités, c'est l'adéquation qu'elle a su établir et maintenir au fil du temps entre les caractéristiques de son territoire – sa triple vocation maritime, régionale et nordique – d'une part et ses orientations de recherche et de développement d'autre part. Dès sa création, elle a relevé les défis que lui imposait la nature de ce territoire en misant sur les atouts qu'il présentait, à savoir les ressources sociales et environnementales; c'est pourquoi les

sciences de la mer et le développement régional sont historiquement ses deux grands axes de développement de la recherche, auxquels s'est ajouté, comme prévu dans le dernier plan stratégique de développement de la recherche, un nouvel axe sur la nordicité.

Au plan du financement externe, nous constatons une augmentation remarquable du nombre et du montant global des octrois de recherche au cours des dernières années. Sur la base des données prévisionnelles en date d'octobre 2014, le financement direct de la recherche, excluant les subventions d'infrastructures, a augmenté de 38,3 % depuis 2005-2006. Au cours de la dernière année, en date d'octobre 2014, le financement de la recherche a atteint plus de 18 millions de dollars. La valeur de la subvention moyenne par professeur, professeur subventionné s'élevait alors à 140 438 \$.

L'UQAR est l'hôte de huit Chaires de recherche du Canada. La plus récente chaire de recherche du Canada à avoir été obtenue (2013) est la Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique. De plus, rappelons l'existence à l'UQAR de la Chaire de l'UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins. Il est exceptionnel qu'une université de la taille de l'UQAR, située en région, obtienne une telle chaire de l'UNESCO. De plus, la Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception a été renouvelée il y a trois ans pour un deuxième mandat de cinq ans. L'UQAR dispose également de chaires de recherche en matière de transport maritime, de géoscience côtière, d'acoustique marine et de forêt habitée. Mentionnons également que depuis mars 2009, l'UQAR a reçu des subventions d'une valeur combinée de plus de 18 M \$ de l'Agence de développement économique du Canada pour se doter d'équipements spécialisés en sciences de la mer, en biologie, en géographie, en chimie et en génie.

L'UQAR a créé de nouvelles unités de recherche, dont notamment le groupe institutionnel de recherche sur l'apprentissage et la socialisation (APPSO) à l'Unité départementale des sciences de l'éducation et le Laboratoire de recherche sur la santé en région (LASER) au Département des sciences infirmières. Mentionnons que ces deux nouvelles unités de recherche ont la particularité d'être « bicampus ».

Toutes ces activités et réalisations témoignent d'un dynamisme vigoureux en recherche qui se traduit déjà par des développements porteurs d'avenir, et ce, tant au plan des infrastructures et du développement des connaissances qu'au plan des partenariats établis avec le milieu. Elles sont notamment appuyées par différentes actions découlant du POS 2011-2016 de l'UQAR, à savoir une consolidation des axes d'excellence, un soutien aux créneaux en émergence, le maintien de la qualité de l'environnement de recherche, la promotion de la diffusion des résultats de recherche ainsi que la volonté d'être un partenaire clé de l'innovation au profit du développement des collectivités.

Objectif 1 — Consolider les axes d'excellence

Sciences de la mer

Dans le cadre de ce premier axe d'excellence historique de l'UQAR, de nombreuses ententes de partenariat ont été développées avec les organismes du milieu, tels que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Développement économique Canada, pour le développement de projets de R et D sur la valorisation des bioproduits marins ou pour la création d'un fonds d'amorçage de projets conjoints UQAR-Merinov. Par ailleurs, soulignons également le positionnement international notable de l'UQAR via cet axe d'excellence, notamment grâce aux activités de l'Institut des Sciences de la mer de Rimouski (ISMER), qui offre à l'Université

une visibilité remarquable. Depuis 2011, des ententes ont été conclues avec l'Argentine afin de mettre en place un observatoire océanographique dans le golfe de San Jorge avec la collaboration du gouvernement argentin et ainsi paver la voie à un accord de coopération internationale en sciences de la mer avec l'Argentine et la province de Chubut. Par ailleurs, dans le cadre de cette collaboration, une mission internationale a été réalisée conjointement par les chercheuses et les chercheurs de l'UQAR et leurs collègues argentins pour l'étude de l'écosystème et de la géologie marine du Golfe San Jorge et de la côte de la province de Chubut (Patagonie argentine). De plus, un accord de coopération scientifique et technique avec le Consejo Veracruzano de Investigación Científica y Desarrollo Tecnológico, au Mexique, a été conclu afin de renforcer et accroître les relations entre les deux institutions. Rappelons aussi l'implication de l'ISMER dans la mission du SEDNA IV en Antarctique ou encore dans la création et à la mise en place d'une université en Terre de Feu, à Ushuaia.

En matière de consolidation du positionnement des équipes de recherche à l'UQAR dans ce secteur, notons la création en 2010 du Collectif de recherche appliquée aux bioprocédés et à la chimie de l'environnement (CRABE) en cohérence avec le Créneau ACCORD des sciences, ressources et technologies marines commun aux trois régions de l'Est-du-Québec. Il s'agit d'un laboratoire de recherche dont le champ d'action vise le développement de produits issus de biotechnologies marines et l'application de la chimie de l'environnement. Mentionnons aussi le renouvellement du regroupement québécois interinstitutionnel Ressources Aquatiques Québec (RAQ).

Développement régional

Dans le cadre de cet axe d'excellence, l'UQAR a surtout travaillé à développer des programmes de recherche novateurs ainsi qu'à consolider ses forces vives en recherche. Il en résulte la création du programme DEVTERRA, un programme d'activités pédagogiques et scientifiques innovantes en lien avec les enjeux du développement régional et financé par Hydro-Québec. Rappelons également, comme présenté à l'inventaire des réalisations en recherche, le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial.

Nordicité

Le plus récent des trois axes d'excellence de l'UQAR est en plein essor depuis sa création. Par cet axe, l'UQAR se consacre à l'étude du Grand Nord et des basses latitudes froides, en regroupant des professeures et professeurs, chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels et étudiantes et étudiants qui s'intéressent aux environnements nordiques dans une perspective interdisciplinaire autour de disciplines étroitement complémentaires, dont la biologie, l'écologie, la chimie et la géographie, humaine ou physique, des milieux froids. Plus d'une trentaine de nos chercheuses et de nos chercheurs étudient la structure, le fonctionnement et le développement durable des environnements nordiques. De plus, les expertises dans ce domaine sont largement reconnues internationalement, comme en témoigne l'attribution récente d'une Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique. Les travaux de cette chaire portent sur l'étude des espèces et des écosystèmes dans les milieux froids. De nombreuses autres unités de recherche à l'UQAR travaillent sur ces questions. Mentionnons le groupe de recherche sur les environnements nordiques BORÉAS, voué à l'épanouissement et au rayonnement de la recherche sur les environnements nordiques. Ce groupe de recherche de l'UQAR regroupe une vingtaine de chercheuses et de chercheurs, des professionnelles et des professionnels et plus d'une centaine d'étudiantes et d'étudiants qui s'intéressent aux environnements nordiques continentaux et les parcourent en tous sens, de Rimouski au Nunavut et de la Gaspésie à la Norvège.

Les Chaires de recherche du Canada en écologie des écosystèmes continentaux, en écotoxicologie moléculaire en milieux côtiers et en géochimie des hydrogéosystèmes côtiers sont également de grands contributeurs à cet axe de recherche. L'UQAR a aussi mobilisé des partenaires dans la création d'unités de recherche dédiées aux questions de Nordicité, telles les chaires de recherche en géoscience côtière et sur la forêt habitée. Par cet axe d'excellence, l'UQAR est également à l'avant dans de nombreux centres de recherche interuniversitaires, tels le Centre d'études nordiques (CEN), le Centre multirégional de recherche en foresterie ou encore le Consortium en foresterie Gaspésie-Les Îles. Cet axe a permis l'intégration de l'UQAR dans des initiatives internationales de recherche telles que le Réseau de centres d'excellence du Canada, ArcticNet, et l'Université de l'Arctique, laquelle promeut le réseautage en recherche en lien avec les thématiques de la nordicité. De son côté, ArcticNet regroupe des scientifiques et des gestionnaires en sciences naturelles, en science de la santé et en sciences sociales avec des partenaires d'organisations inuites, des communautés nordiques, des organismes fédéraux et provinciaux ainsi que du secteur privé. Parmi les 145 chercheuses et chercheurs d'ArcticNet, le deuxième plus fort contingent de professeures et professeurs au Canada provient de l'UQAR.

Le volume de recherche portant sur le Nord et la qualité de ses expertises en la matière, font de l'UQAR un acteur incontournable dans toute réflexion et initiative structurante de recherche en lien avec la Nordicité.

À l'intersection des axes d'excellence

En raison de la complémentarité de ses expertises et de l'impact de ses recherches à l'échelle internationale, l'UQAR a récemment entrepris un exercice de mobilisation de ses forces vives au sein d'une approche écosociosystémique relativement aux questions des ressources naturelles. Il s'agit d'une analyse transversale reliant les divers domaines de connaissances et d'enjeux autour de la question des ressources énergétiques. En effet, la réflexion sur l'exploitation des ressources et ses impacts sur les différents milieux (anthropisés ou non) qui composent notre système terrestre, comporte à la fois des composantes liées aux sciences humaines et aux sciences sociales (particulièrement lorsqu'il est question de milieux habités ou urbanisés), ainsi que des composantes relevant des sciences naturelles et du génie (lorsqu'il est question par exemple de milieux naturels, de la qualité de l'environnement, etc.). Les sciences de la gestion sont également sollicitées dans une vision systémique du développement énergétique afin d'adéquatement déterminer les besoins, appréhender les aléas, évaluer et gérer les risques, et planifier les réponses sociales et économiques à ces développements. Cette mobilisation s'insère parfaitement dans les réflexions sociopolitiques québécoises et canadiennes actuelles sur la gestion des risques et des ressources naturelles. L'UQAR est d'ailleurs sollicitée par le gouvernement du Québec pour contribuer à l'analyse lors de la mise sur pied de projets portant sur l'exploitation des ressources énergétiques ou encore lors de la mise en place d'une aire marine protégée.

Objectif 2 — Soutenir les créneaux en émergence ainsi que ceux déjà établis

Afin de viser l'excellence dans tous les domaines de recherche de l'UQAR, des ententes de partenariat stratégique ont été conclues avec des organismes du milieu. Ainsi des collaborations officielles se poursuivent avec de nombreux centres de recherche ou d'organismes régionaux dont le TechnoCentre éolien, le Centre d'initiation à la recherche et au développement durable (CIRADD), le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), le CSSS de Rimouski-Neigette et le CSSS de la Vieille-Capitale. De plus, des offres de programmes de cycles supérieurs (avec recherche) ont été développées dans des secteurs en émergence. À ce titre,

mentionnons l'extension du doctorat en génie de l'UQAC, la maîtrise en gestion des ressources maritimes (profil mémoire) ou encore le DESS en analyse et en prévention des risques naturels.

Objectif 3 — Assurer la qualité de l'environnement de recherche

L'UQAR poursuit l'agrandissement et l'optimisation de ses espaces de recherche. Elle a notamment récupéré le quatrième étage de son campus de Lévis cette année. Grâce aux investissements dans les infrastructures du savoir, l'UQAR a pu remplacer le réservoir d'eau de mer de sa Station aquicole à Rimouski dans le secteur de Pointe-au-Père et y ajouter des bassins. Elle a également pu mettre à niveau des équipements du navire de recherche océanographique Coriolis II et construire un Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR) qui regroupe des expertises et des équipements de pointe, accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique. L'UQAR a également complété la réfection et le réaménagement de la bibliothèque et des amphithéâtres.

Toutefois, les besoins d'espaces de recherche sont omniprésents. Nous avons illustré à quel point l'UQAR est performante en recherche, une performance qui se traduit également sur le plan de l'efficacité puisqu'elle réalise ses activités de recherche dans des espaces bien plus modestes que les autres universités du Québec. L'UQAR est ainsi beaucoup plus performante en terme de mètres carrés utilisés par dollar financé en recherche, mais elle réalise ses projets dans des infrastructures restreintes, dans un contexte d'exigüité et de dispersion de ses équipes de recherche et de leurs infrastructures, empêchant, entre autres, la création d'une synergie pluridisciplinaire dont pourrait bénéficier la recherche. En outre, les locaux actuels n'ont pas été conçus pour recevoir ces équipes de recherche (systèmes mécaniques/électriques) et l'ensemble des équipements scientifiques très spécifiques, modernes et volumineux y étant associés. L'UQAR accueille actuellement certaines activités de recherche dans son bâtiment principal, plus que centenaire. Ces locaux sont peu fonctionnels puisqu'ils ont largement dépassé leur capacité de support et ne répondent pas aux exigences inhérentes au fonctionnement optimal des équipements scientifiques. L'agrandissement des infrastructures de recherche, dans une perspective d'accroissement constant du volume de recherche et du développement de l'intersectorialité des activités, demeure ainsi une priorité pour l'UQAR. Des démarches ont été entamées auprès du gouvernement du Québec pour pallier à cette problématique. La création d'un centre de recherche sur la vulnérabilité, la résilience et l'adaptabilité systémiques des milieux, un projet proposé au gouvernement en janvier 2013 et permettant de construire des laboratoires et des espaces de recherche collaboratifs appropriés à ses besoins tout en adressant des problématiques d'importance critique pour les années à venir, est toujours en attente d'une réponse favorable.

Dans le but également de bonifier le soutien à la recherche, l'UQAR a augmenté ses ressources documentaires électroniques et sa capacité de consultation de livres électroniques. Du point de vue réglementaire, elle est en train de redéfinir ses unités de recherche dans le cadre des modifications à sa *Politique d'encadrement de la recherche*. Les professionnelles et les professionnels en soutien à la recherche ont également profité de formations pour l'accompagnement de la rédaction des demandes de subvention des professeures et des professeurs. Finalement, dans la foulée de la mise en place du CAIR, l'UQAR a entrepris un processus de mise en place d'une gestion systémique de son parc d'équipements scientifiques. Ce processus comprend une réflexion sur la politique de gestion des équipements scientifiques, une analyse des besoins en termes de systèmes de gestion des informations et une sensibilisation de sa communauté de chercheuses et de chercheurs à cet effet. Des projets pilotes ont été entamés à ce sujet et en fonction des résultats obtenus, ce mode de gestion sera étendu à un plus large inventaire d'équipements scientifiques.

Objectif 4 — Promouvoir la diffusion des résultats de recherche ainsi que la notoriété et le rayonnement des chercheuses et des chercheurs

Au cours des dernières années, d'importants colloques ont été tenus à l'UQAR. Mentionnons notamment le Colloque international de l'Association de science régionale de langue française en 2008, celui sur la pédagogie universitaire en 2009, celui sur l'archéologie en 2010, sur le patrimoine en 2011, sur la nordicité, la dixième Conférence internationale Zone côtière Canada et exposciences Hydro-Québec en 2012, ainsi que le Forum sur la justice sociale et les ressources naturelles en 2013. L'UQAR a aussi organisé à Kigali un colloque, qui a connu un fort succès, dont la thématique portait sur le génocide rwandais. Elle a participé, au cours de la dernière année, à l'organisation de la onzième édition du Forum québécois en sciences de la mer dont le thème était « L'approche écosystémique appliquée aux ressources marines : l'heure des choix ». Depuis l'été 2014, la communauté de l'UQAR se prépare à accueillir le 83^e congrès de l'Acfas en mai 2015. Bien que ce projet constitue un défi de taille dans le contexte budgétaire actuel, par cette initiative, l'UQAR souhaite contribuer au rayonnement de la recherche dans l'ensemble des régions du Québec.

Les mémoires et les thèses déposées depuis 2004 ainsi que diverses publications provenant de la communauté universitaire se retrouvent dans une banque de données numériques en libre accès, le Sémaphore. Notons qu'une première édition du concours « Chercheurs d'art » a été tenue et a permis de diffuser les travaux réalisés à l'UQAR, à travers une recherche artistique des visuels générés par la science réalisée en ses murs. Une deuxième édition de ce concours a été lancée à l'automne 2014, dans la foulée de l'organisation du congrès de l'Acfas. Finalement, mentionnons que l'UQAR dispose depuis un an d'un magazine, *L'Universitaire*, qui permet de présenter les chercheuses et les chercheurs de l'UQAR et leurs projets de recherche. *L'Universitaire* est diffusé à un large auditoire dans toutes les régions desservies par l'UQAR.

Le rayonnement des chercheuses, des chercheurs de l'UQAR passe également par leur implication dans de nombreux secteurs stratégiques de recherche au Québec, au Canada et à l'international. Ils participent notamment aux comités de deux consortiums de recherche industrielle : Le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ) et le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ). Les membres de l'administration de l'UQAR et les chercheuses et les chercheurs sont des intervenants actifs au sein de conseils d'administration de centres ou d'organismes voués à la recherche dans les régions desservies par l'UQAR, entre autres le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), le Centre de recherche en imagerie numérique (CDRIN), Merinov, etc. Les membres de la communauté universitaire participent également aux comités de trois créneaux Action concertée de coopération régionale de développement.

Objectif 5 — Devenir un partenaire clé de l'innovation au profit du développement des collectivités

Consciente de son rôle de soutien aux collectivités, l'UQAR cherche constamment à contribuer au développement des communautés qu'elle dessert. Elle mène de nombreux projets de recherche-action au sein des communautés. À titre d'exemple, mentionnons le projet « Lean management, gestion de changement et gestion de projet » avec l'Agence de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et qui a profité jusqu'à présent à plus de 220 gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux; le projet « Ateliers jeu dans le sable » avec le Cégep de Rimouski et les garderies et centres de la petite enfance de la MRC de Rimouski-Neigette pour favoriser le

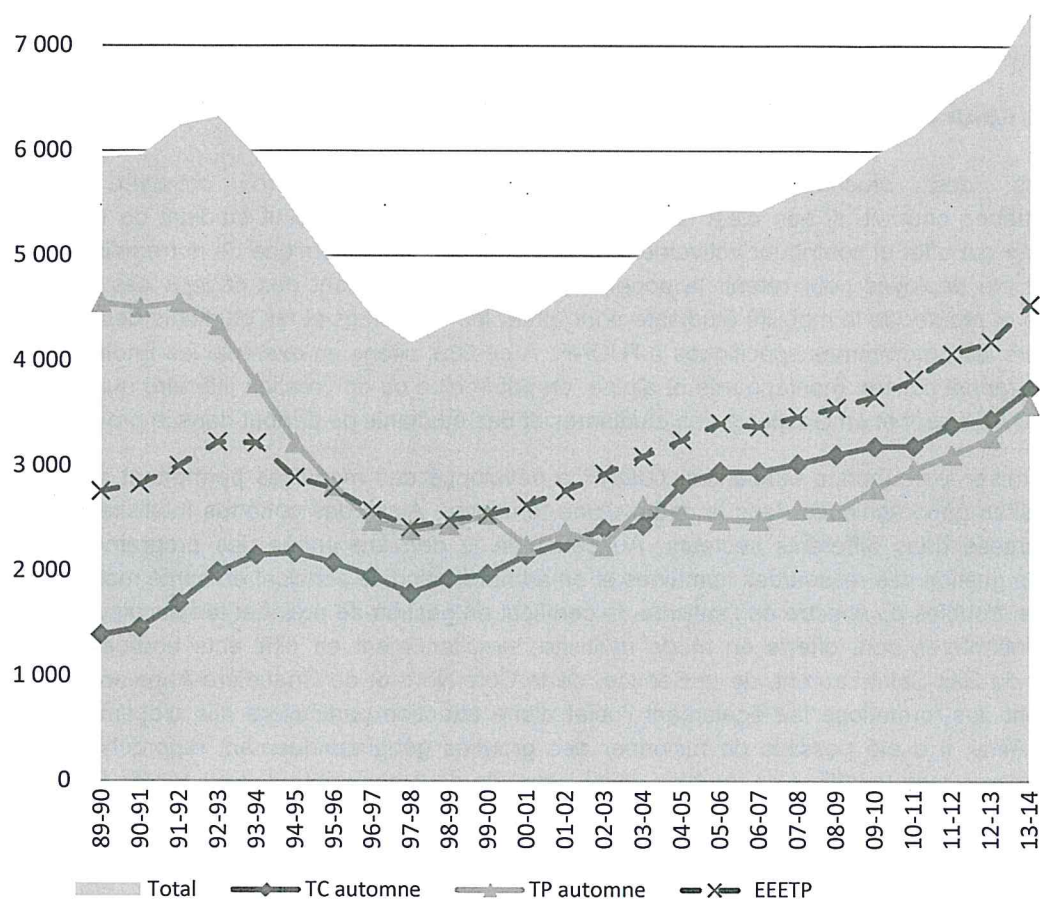
développement intellectuel et la maturité affective des enfants et qui s'est conclu par le développement d'une attestation d'études collégiales au Cégep de Rimouski; le projet « Persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches » avec les commissions scolaires de la région, la Table éducation Chaudière-Appalaches (TÉCA) et le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, ayant conduit à l'identification de facteurs de risque et de causes du décrochage scolaire, ainsi que l'élaboration de conditions favorables à la persévérance. Rappelons également que les activités de la Chaire CRSNG en génie de la conception de l'UQAR permettent de réaliser un grand nombre de partenariats avec les entreprises du milieu dans le but de trouver des solutions technologiques, développer des produits, des procédés et des équipements industriels novateurs au bénéfice de ces partenaires. Au campus de Lévis, un nouveau Centre d'expertise universitaire voué au développement des organisations, créé cette année en partenariat avec la ville de Lévis, vient renforcer la capacité de la région à innover et à se développer dans un esprit de collaboration avec les acteurs majeurs de sa communauté. L'objectif est de répondre de manière efficace et concrète aux besoins du milieu dans le domaine de la gestion. Il traitera de la gestion de projets, notamment dans un cadre municipal, de la gestion des ressources humaines, des finances personnelles, d'entreprise et de marketing, de la gestion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, ainsi que de la performance et la gouvernance en entreprise. Ces exemples de projets ne sont qu'une illustration de l'implication des chercheuses et des chercheurs de l'UQAR dans leurs milieux, une liste exhaustive de ces initiatives ne pouvant être présentée ici sans alourdir grandement le présent document.

L'UQAR contribue également aux diverses initiatives menées par les intervenants du milieu, que ce soit en participant au Sommet sur la recherche Nord-Côtière en 2012, la formation du groupe de partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches à l'automne 2012, l'implication de ses experts en science de l'éducation dans COSMOSS, les rencontres avec des entreprises pour amorcer des projets industrie-université (SaniMArc, Orbite, Aluminae, AMT, Neptune Technologie, ProAlgue Marine, UCB, Ocean Nutrascience, etc.), etc. Mentionnons également que l'UQAR a complété la restauration et la mise en valeur de la Maison Louis-Bertrand située à L'Isle-Verte.

Rappelons finalement que l'UQAR a mis en œuvre le Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR) et qu'elle travaille actuellement à structurer la gestion de ses équipements de recherche dans le cadre d'une approche systémique lui permettant de rendre ces infrastructures accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique et industrielle régionale.

Toutes ces réalisations, et bien d'autres encore, contribuent à faire de l'UQAR l'université où se reconnaissent tous ceux et celles qui travaillent et étudient dans l'ensemble des régions de son territoire : le lieu de convergence obligé entre les aspirations et les entreprises créatrices du milieu d'une part, et l'écoute, la recherche et l'expertise de la communauté universitaire d'autre part. Cependant, en dépit de ces percées notables, il nous faut à tout instant déployer des efforts soutenus pour que les communautés situées en dehors des villes de Rimouski et de Lévis s'approprient leur université.

1.2.3 Orientation 3 — Accroître l'accessibilité aux études et l'attractivité de l'UQAR



• Figure 1. Évolution des effectifs étudiants à l'UQAR 1990-2014 (source SID-UQ)

L'effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) a augmenté de 28 % au cours des cinq dernières années et de 8,4 % au cours de la dernière année, passant d'un EEETP de 4 187 en 2012-2013 à 4 538 selon les plus récentes données de 2013-2014. Cette croissance est attribuable autant aux inscriptions à temps complet qu'à celles à temps partiel. Composée de près de 70 % de femmes, il s'agit de la plus importante population étudiante depuis la création de l'Université. La croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps complet (+290) s'explique en bonne partie par des augmentations dans les programmes de premier cycle en sciences de la gestion, en soins infirmiers et en travail social de même que par une hausse à la maîtrise en gestion de projet et au niveau des stagiaires postdoctoraux. Il s'agit donc d'une augmentation des effectifs à tous les cycles d'études. Encore une fois cette année, le nombre d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs a atteint un nouveau sommet historique, dépassant le maximum atteint l'année précédente. Les dernières statistiques d'admission pour l'hiver 2014 laissent supposer que la croissance globale devrait ralentir pour l'année à venir.

La croissance globale est entre autres attribuable à la hausse de l'effectif au campus de Lévis où des efforts ont été déployés depuis 2004 pour améliorer les infrastructures nécessaires à l'offre de

programmes, notamment par la construction du nouveau campus en 2007. La croissance est également attribuable à l'augmentation des formations dans les différentes régions desservies telles que la Beauce, la Gaspésie et la Côte-Nord, à travers des formules de formations décentralisées et à distance.

Objectif 1 — Favoriser une croissance réfléchie de l'effectif étudiant, y compris celui des étudiantes et des étudiants étrangers

Au cours des prochaines années, la baisse démographique observée dans l'Est-du-Québec pourrait, si rien n'est fait, entraîner une baisse de l'effectif étudiant de l'UQAR. Pour contrer cet effet et contribuer activement au développement économique de notre milieu, des efforts ont été déployés pour retenir la population étudiante provenant des cégeps des régions desservies et profiter de la mobilité étudiante pour attirer les étudiantes et les étudiants des grands centres vers les programmes spécifiques à l'UQAR. À ce titre, citons en exemple les Écoles d'été en biogéographie côtière, montagnarde et alpine, en patrimoine ou en création littéraire qui attirent au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie des étudiantes et des étudiants de partout dans la province.

Afin d'optimiser les cohortes étudiantes, l'UQAR a développé des modalités permettant de relier plusieurs sites géographiques dans le cadre d'une formation. Ainsi, des cohortes multisite ont pu être implantées dans différents secteurs. Au cours de la dernière année, les programmes de certificat en gestion des ressources humaines et en administration, le certificat en santé mentale, le certificat en troubles du spectre de l'autisme, le certificat en gestion de projet et le baccalauréat en sciences infirmières sont offerts en mode multisite, simultanément en différents endroits de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Beauce, de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches. Le déploiement des formations fait également l'objet d'une attention particulière afin d'optimiser les cohortes. Ainsi, il a été possible de fusionner des groupes géographiquement rapprochés pour certains programmes (certificat en troubles envahissant du développement dans la région Beauce-Appalaches). Cet exercice est réalisé en continu et est adapté à tous les secteurs, afin de pérenniser l'offre de formation de l'UQAR sur le vaste territoire où le besoin est manifeste.

Les programmes de formation font également l'objet d'un travail d'optimisation. En effet, l'UQAR offre des programmes de formation arrimés aux besoins des milieux qu'elle dessert, que ce soit en sciences infirmières, en administration, en lettres et création littéraire, en travail social, en chimie de l'environnement et des bioressources ou en histoire. La popularité de ces programmes, autant à Rimouski qu'à Lévis, ou encore ailleurs sur le territoire, contribue à l'augmentation des effectifs étudiants.

Toujours dans l'optique de contrer les effets des changements démographiques, l'UQAR s'est dotée d'un plan destiné à intensifier le recrutement à l'international, et ce, en y allant d'approches créatives plutôt qu'à l'aide de campagnes publicitaires. En effet, avec l'accroissement de notre présence à l'international au cours des dernières années, le nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers a atteint un record à l'automne en 2014, augmentant de 13,4 % par rapport à 2013 (soit 440 au 24 septembre 2014¹). Soulignons que l'UQAR offre un suivi personnalisé aux étudiantes et

¹ Source : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

aux étudiants étrangers, dont certains, comme les étudiantes et étudiants haïtiens, ont bénéficié d'un encadrement particulier à la suite du tremblement de terre en Haïti.

Objectif 2 — Faire du recrutement et de la persévérance étudiante des responsabilités partagées

Cet objectif du POS 2011-2016 vise à mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire autour du recrutement et de la persévérance. Rappelons qu'une telle mobilisation prend tout son sens lorsqu'on considère que l'UQAR est l'université au Canada ayant le plus fort taux d'étudiantes et d'étudiants de première génération universitaire, soit une catégorie de la population pour qui l'accès à un diplôme universitaire est particulièrement difficile.

Afin d'accroître le caractère partagé de cette responsabilité au sein du personnel, l'UQAR a lancé une campagne de sensibilisation au sein de ses différents services pour mieux faire connaître les besoins et les caractéristiques de ses étudiantes et étudiants. Ces caractéristiques sont notamment obtenues par différents sondages auprès des étudiantes et des étudiants potentiels et permettent de mieux les diriger vers les bons domaines de formation. L'UQAR a aussi inclus un document relatif au recrutement étudiant à une trousse d'accueil des nouveaux employés et a intégré cette préoccupation lors de ses activités d'embauche de personnel. Par ailleurs, l'UQAR a intensifié ses initiatives favorisant le recrutement à différents niveaux d'intervention auprès de la population étudiante potentielle. En outre, l'augmentation de la présence d'employeurs potentiels dans les campus, l'augmentation du nombre de séances d'informations sur le territoire, la promotion des études de cycles supérieurs à l'interne auprès de futurs diplômés de premier cycle, les conférences données par des professeures et des professeurs de l'UQAR dans différents cégeps de la région sont quelques-unes des actions contribuant à intensifier le recrutement. De plus, en partenariat avec les intervenants de la région Kamouraska-Rimouski-Témiscouata-Basques, un sondage a été mené pour identifier les besoins de formation des populations du territoire.

En matière de persévérance, mentionnons que l'UQAR a créé un groupe de travail institutionnel sur la réussite et la persévérance scolaires, en plus de collaborer à un projet réseau concernant les effectifs étudiants de première génération universitaire. L'UQAR participe également aux travaux du sous-comité sur la persévérance et la réussite aux cycles supérieurs de l'UQ.

Objectif 3 — Assurer l'équité et l'efficacité dans la reconnaissance des acquis

La reconnaissance des acquis repose sur le principe que l'UQAR puisse soustraire un étudiant à l'obligation de suivre des cours conduisant à une formation ou à des connaissances qu'il possède déjà au moment de sa première inscription au programme. Cette formation et ces connaissances peuvent avoir été acquises dans un milieu de travail ou dans le cadre de cours réussis, et doivent correspondre soit à un ou à des objectifs du programme, soit à un ou à des cours qui le composent. Dans son POS 2011-2016, l'UQAR a décidé d'accorder l'importance nécessaire aux acquis des étudiantes et des étudiants afin d'en maximiser la reconnaissance lors de l'admission dans les programmes. L'UQAR a donc entrepris de développer des processus organisationnels lui permettant de maintenir à jour une banque de reconnaissance d'acquis et de simplifier le traitement des demandes de reconnaissance. L'UQAR a pris l'ascendant notamment en présidant un Groupe de réflexion sur la reconnaissance des acquis et des compétences (GRAC), constitué des institutions du réseau de l'UQ. Ce groupe a d'ailleurs déposé un mémoire au MESRS à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur tenu au printemps 2013.

Objectif 4 — Contribuer à assurer l'accessibilité financière aux études

Afin de contribuer à favoriser l'accessibilité aux études universitaires, l'UQAR a maintenu ses frais institutionnels obligatoires à un niveau réaliste pour ses étudiantes et ses étudiants. En parallèle, l'UQAR s'est assurée de promouvoir et de bonifier lorsque c'est possible son offre de bourses aux études. Elle a ainsi développé une base de données pour l'offre de bourses aux trois cycles d'études et à l'international qui est accessible aux étudiantes et aux étudiants sous la forme d'un site Web dédié. Elle a également bonifié l'offre de bourses en créant un programme de bourses d'excellence au doctorat pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans un de ses axes d'excellence en recherche, à savoir l'océanographie. Notons par ailleurs que la Fondation de l'UQAR entame une nouvelle campagne majeure de financement par laquelle elle souhaite, entre autres, favoriser la pérennité de certains fonds de bourses offerts.

Mentionnons à titre indicatif qu'en 2013-2014, les étudiantes et étudiants de l'UQAR ont obtenu un soutien financier dans le cadre de leurs études pour plus de 4 M \$ soit une augmentation de 8,1 % par rapport au montant de l'année précédente. De ces chiffres, il est particulièrement important de mettre en lumière la contribution des professeures et des professeurs de l'UQAR au soutien financier des étudiantes et des étudiants en recherche, pour près de 3 M \$ soit plus de 73 % du soutien total. Par ailleurs, ces chiffres ne tiennent compte ni des nombreuses bourses d'accueil offertes par la Fondation de l'UQAR aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants, ni des programmes de prêts et bourses dont les étudiantes et les étudiants de l'UQAR bénéficient en grand nombre.

Objectif 5 — Accroître la visibilité et la promotion de l'UQAR

L'UQAR s'est dotée d'une campagne institutionnelle sous le thème « une autre façon de... ». Cette campagne affirme le caractère distinctif de l'UQAR à travers ses différents communiqués, ses représentations et ses interventions dans le milieu. Ainsi, dans le cadre d'entrevues médiatiques ou encore d'activités de reconnaissance en divers endroits du territoire, l'UQAR mise sur le fait qu'elle diffère des autres universités par la taille de ses groupes, par l'excellence de sa recherche, par le contenu de ses programmes, etc. De plus, comme mentionné précédemment, la nouvelle revue *L'Universitaire* permet de présenter les chercheuses et les chercheurs de l'UQAR et leurs projets de recherche à un vaste auditoire. Les différents services et secteurs d'activité de l'UQAR profitent également d'une visibilité accrue. Par exemple, le Service de la formation continue a fait l'objet d'une couverture médiatique dans différents journaux; les conférences grand public de l'UQAR, dans le domaine de la santé notamment, ont fait l'objet de diffusions importantes dans les différents médias et sont maintenant déployées en Gaspésie.

Les réalisations des étudiantes et des étudiants sont également valorisées. Comme nous l'avons spécifié précédemment, le concours « *Chercheurs d'art* » permet de diffuser les travaux réalisés à l'UQAR, à travers une recherche artistique des visuels générés par la science réalisée en ses murs. Les réalisations étudiantes sont également mises en valeur dans les médias au même titre que celles des chercheuses et des chercheurs, à travers des communiqués de presse, des articles de revues, des parutions dans l'*UQAR-info* sur le Web, etc. L'UQAR travaille d'ailleurs à favoriser l'implication des étudiantes et des étudiants dans les activités scientifiques, pédagogiques et communautaires, par leur participation active aux colloques et conférences organisés par l'UQAR, leur engagement à titre d'ambassadeurs de certains programmes, en participant aux événements *Savoir Affaires* ou encore dans leur implication comme mentors auprès d'élèves du secondaire pour

la compétition de robotique FIRST. Le mérite des étudiantes et des étudiants est quant à lui reconnu annuellement lors de deux soirées de reconnaissance.

La visibilité et la promotion de l'UQAR passent également par l'accroissement des liens avec les diplômées et les diplômés et le développement de leur sentiment d'appartenance à leur *alma mater*. Le *Lien Express*, un bulletin électronique leur est destiné depuis 2011. Des activités de retrouvailles et des programmes d'affinités leur sont également proposés. De plus, les réalisations remarquables d'anciennes étudiantes et d'anciens étudiants de l'UQAR sont reconnues par le Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR remis annuellement.

Objectif 6 — Intensifier les partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur

Grâce au développement de partenariats stratégiques, l'UQAR est en mesure de maximiser l'accessibilité aux études universitaires et la richesse de ses programmes en développant la formation sur l'ensemble de son territoire. Elle permet aux populations sises en région d'avoir accès à un large éventail de programmes. L'UQAR s'est entendue au cours des dernières années avec l'UQAC pour offrir à Rimouski un programme de maîtrise en génie par extension de celui de Chicoutimi. Ce programme a récemment fait l'objet d'un processus d'autonomisation, permettant ainsi à l'UQAR de l'offrir à part entière. Le programme de doctorat dans le même domaine est, à son tour, offert en extension de celui de Chicoutimi. L'UQAR a également renouvelé son entente avec l'UQAT pour offrir sur son territoire le baccalauréat en travail social, en réponse à un besoin clair du milieu régional, et qui accueille annuellement un nombre important d'étudiantes et d'étudiants par cohorte. Une entente stratégique avec l'Université de Sherbrooke permet à l'UQAR d'offrir le certificat en toxicomanie au campus de Lévis et à Baie-Comeau. L'UQAR poursuit également son étroite collaboration avec la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord pour développer la formation sur ce territoire en fonction des besoins émanant du milieu.

L'UQAR a également misé sur le développement de partenariats porteurs avec les cégeps des régions qu'elle dessert. En plus de maximiser sa visibilité auprès de ces institutions, cela contribue à l'enrichissement mutuel des expériences et des activités pédagogiques des étudiantes et des étudiants et du personnel collégial et universitaire. Pour ce faire, l'UQAR mise sur la complémentarité entre partenaires. Elle a conclu un partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles, favorisant la mise en place d'un continuum de formation collège-université et des collaborations interinstitutionnelles. Cette collaboration vise à combiner les efforts du Cégep de la Gaspésie et des Îles et de l'UQAR afin d'assurer à la population gaspésienne et madelinienne un meilleur accès à l'enseignement supérieur et à la recherche. De la même façon, l'UQAR travaille avec le Cégep de La Pocatière et la Commission scolaire Kamouraska/Rivière-du-Loup pour mettre en œuvre un projet d'adéquation formation/emploi de la Commission des partenaires du marché du travail. À Lévis, avec les cégeps de Lévis-Lauzon, Beauce-Appalaches et Thetford, l'UQAR a mis sur pied l'Espace de formation, d'apprentissage et de soutien professionnel. Ce projet consiste à bâtir une communauté de pratique en matière de ressources humaines (RH) dans la région Chaudière-Appalaches. Un projet d'analyse d'une table RH de la région est également en cours en collaboration avec Emploi-Québec. Par ailleurs, l'UQAR a développé, avec deux cégeps partenaires, les programmes Synergie. À partir d'un financement conjoint entre l'UQAR et le cégep en question, de nombreux projets de recherche, de formation et de services aux étudiants des deux établissements d'enseignement ont été réalisés avec le Cégep de Lévis-Lauzon et avec le Cégep de Rimouski (parmi les projets réalisés, mentionnons, entre autres, la création d'une entreprise

d'entraînement, un projet de littératie financière, le développement de cahiers de laboratoire pour tablettes électroniques, des modalités d'aide à l'intégration et à la mise à niveau des étudiantes et des étudiants en soins infirmiers).

Objectif 7 — Développer l'offre de formation continue et à distance

L'accroissement de l'accessibilité aux études universitaires ne peut être pleinement réalisé sans tenir compte de l'offre de formation continue en mode présentiel sur le territoire desservi par l'UQAR, ainsi que de l'offre de formation continue à distance. L'UQAR a donc mis en place de nombreux programmes pour répondre aux besoins des populations étudiantes partout sur son territoire, de Chaudière-Appalaches aux Îles-de-la-Madeleine, en passant par la Haute-Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Le DESS en gestion des personnes en milieu de travail et le certificat en troubles envahissants du développement à Lévis, les certificats en gestion financière et en gestion des ressources humaines en Beauce, le certificat en gestion de projet sur la Côte-Nord, à Lévis et à Rimouski, le certificat en planification financière à Rimouski et à Rivière-du-Loup en formule hybride, le programme court en enseignement de l'anglais langue seconde en formule multisite, le certificat en psychoéducation en formule multisite, le DESS en administration publique régionale offert en formule multisite dans la Baie-des-Chaleurs, Rimouski et Lévis, ainsi que le certificat en santé mentale à Rimouski et Lévis sont autant d'exemples de nouveaux programmes offerts par le Service de la formation continue de l'UQAR sur son territoire. Par ailleurs, en collaboration avec la Commission scolaire des Phares, une formation sur les nouveaux dispositifs de lecture et d'écriture a été offerte aux enseignantes et enseignants et aux conseillères et conseillers pédagogiques de la région. Un projet de formation Adéquation-Formation-Emploi, conçu et réalisé en collaboration avec l'entreprise PremierTech et la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, a été mis en œuvre au cours de la dernière année. Portant sur une méthodologie de transferts réciproques des compétences industrielles, entrepreneuriales et pédagogiques entre le milieu du travail et les établissements d'enseignement, une série de vingt-et-un cours ont été développés au cours de la dernière année.

L'UQAR a aussi développé une offre de formation à distance. Les programmes de certificats en gestion des ressources humaines et en administration sont désormais offerts en visioconférence et en ligne. L'UQAR est également un acteur essentiel du projet FADIO (formation à distance interordres BSL-GIM) qui regroupe les huit commissions scolaires et les cinq cégeps des régions, l'Institut de technologie agroalimentaire et l'UQAR. Par ce projet, les établissements d'enseignement du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine veulent devenir des leaders québécois en formation à distance dans les créneaux régionaux d'excellence et émergents.

1.2.4 Orientation 4 — Favoriser un environnement sain, motivant et efficient

Précédant les discours et les débats publics en matière de gestion universitaire, l'UQAR avait déjà adopté, dans le cadre de son POS 2011-2016, des objectifs d'amélioration de la gouvernance, des processus administratifs, le développement des compétences du personnel, l'amélioration des outils technologiques de gestion, de la qualité de l'information de gestion, et le maintien d'un climat propice au développement de l'organisation.

Objectif 1 — Améliorer la gouvernance, la communication et les processus administratifs pour une plus grande efficience

Les politiques et les règlements de l'UQAR font l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Depuis 2011, les règlements 2, 5 et 7, ayant trait respectivement aux modes d'organisation et de fonctionnement des départements, à l'organisation et au fonctionnement des modules, au régime des études de premier cycle et à l'évaluation de l'enseignement aux études de premier cycle, ont été révisés et modifiés. Par ailleurs, depuis 2010, une nouvelle structure de gestion des départements « bicampus », soit les unités départementales aux campus de Rimouski et de Lévis, permet de maximiser l'efficacité et le développement des secteurs concernés. Parmi les nouveaux documents institutionnels élaborés depuis le début du POS 2011-2016, mentionnons la politique concernant l'intégration des personnes en situation de handicap, le code de conduite de l'étudiant, le plan d'action 2012-2014 pour le nouveau Service de la formation continue créé à l'automne 2011, ou encore le cahier de procédures, développé par le Décanat aux affaires départementales et destiné au personnel des départements et unités départementales.

L'UQAR s'est également préoccupée de l'amélioration de l'efficacité de ses processus de travail. À cet égard, mentionnons qu'une révision du processus d'admission des étudiantes et des étudiants à l'UQAR a été amorcée au Bureau du registraire au printemps 2014. L'exercice se poursuivra dans la prochaine année avec le déploiement du nouveau système d'information et de gestion du dossier académique en décembre 2014. Les rapports des comités de programmes ont été allégés à l'aide d'un nouveau canevas. Les processus de recrutement, d'admission et de perception aux finances pour les étudiantes et les étudiants étrangers ont été améliorés afin notamment de diminuer les délais d'accueil de ces effectifs et de faciliter le travail collaboratif entre les différentes unités administratives impliquées dans ces dossiers. La simplification des travaux en comité d'audit pour l'implantation d'un processus continu de gestion des risques à l'UQAR a été entamée au cours des dernières années. Le processus de gestion des examens pour les usagers aux besoins particuliers a également été analysé dans une optique d'amélioration. Par ailleurs, un modèle de gestion participative en lien avec l'implantation d'un système intégré de gestion de bibliothèques et d'applications logicielles axées sur la recherche universitaire a été adopté en 2011, ce qui a valu au personnel impliqué le prix de la qualité et de la productivité 2011 de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire.

L'UQAR a aussi développé de nouveaux outils de gestion plus efficaces au cours des dernières années. À cet effet, mentionnons la production d'un formulaire simplifié pour faciliter l'admission-inscription des étudiantes et des étudiants hors campus par le courrier électronique, le développement d'un gabarit et d'outils mis à la disposition des comités de programmes, notamment concernant les sondages et le calendrier de planification des instances, la création d'un site Web pour le Décanat aux affaires départementales, l'informatisation des candidatures des personnes chargées de cours et de la transmission électroniques de celles-ci aux départements ou unités départementales, l'utilisation du Web, de l'Intranet et des courriels comme modes de transmission privilégiés de l'information aux étudiantes et aux étudiants, la mise en place du bordereau électronique de remise des résultats académiques. Mentionnons que l'implantation de ce mode de transmission des notes étudiantes s'est complétée en cours d'année.

Objectif 2 — Favoriser le développement des compétences du personnel et assurer le transfert de connaissances

Afin de fournir un environnement de travail motivant et efficace, l'UQAR souhaite favoriser le développement des compétences de son personnel et l'intégration rapide de ses nouvelles employées et de ses nouveaux employés. L'UQAR a donc réalisé une enquête sur la satisfaction au travail et sur les besoins en formation auprès du personnel de bureau des modules, comités de

programmes, départements/unités départementales et décanats pour analyser les besoins et les opportunités d'amélioration continue. Ainsi, l'université est en mesure d'offrir à son personnel des activités collectives de formation pour lesquelles elle favorise leur participation. Depuis 2011, nous dénombrons déjà plusieurs formations collectives, dont des formations en anglais, des conférences sur les plans de perfectionnement des employés, un colloque de la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC), ainsi que des activités de formation continue au personnel de bureau rattaché aux programmes. De plus, afin de faciliter la mise en application des compétences des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs, un salon de la rentrée a été organisé au campus de Lévis pour le nouveau personnel enseignant (professeures, professeurs et personnes chargées de cours) par le comité de pédagogie universitaire pour présenter l'ensemble des services disponibles dans l'institution. Chaque nouvel employé est d'ailleurs accueilli afin de lui expliquer la structure et le fonctionnement de l'organisation, qu'il soit membre du personnel enseignant ou du personnel de soutien. Ces employées et ces employés reçoivent à cet effet une trousse d'accueil qui a été mise à jour au cours de la dernière année. De surcroît, un programme d'accompagnement des nouveaux enseignants a permis d'offrir un suivi à une trentaine de personnes au cours de la dernière année.

Mentionnons de nouveau que l'UQAR est partenaire du projet FADIO. Ce projet de formation à distance interordres et interrégional vise à augmenter les compétences des personnes intervenant dans le déploiement des technologies de formation. Par la mise en place de communautés de pratique technique et technopédagogique, FADIO permettra aux établissements partenaires de partager leurs expertises et leurs infrastructures dans le déploiement de formations qualifiantes.

Objectif 3 — Améliorer les outils technologiques de gestion

Un environnement de travail efficient passe nécessairement par la mise à jour des outils technologiques de gestion. Ainsi, au préalable, l'UQAR s'est dotée de la structure administrative adéquate pour ce faire. Elle a créé un secteur « développement » au sein de son Service des technologies de l'information, responsable de la coordination et de la réalisation des projets de développement d'outils technologiques. Cela lui a permis de modifier la structure de gestion de ses outils Web et de planifier des travaux de refonte du site Web institutionnel. En outre, le travail abattu par ce nouveau secteur « développement » au cours des deux dernières années est considérable. Il a notamment déployé, au Service des terrains, bâtiments et de l'équipement, un système informatisé de gestion des appels de service pour les usagers. Le déploiement de la gestion informatisée (sur SIGER Web) des dossiers et des ressources académiques, incluant la reconnaissance des acquis, est également en cours. À ce titre, un système pilote a été testé et la version définitive sera implantée à la fin de la session d'automne 2014. Plusieurs sections du site Web de l'UQAR ont été modifiées, dont notamment l'intégration d'une section « emplois et stages ». Le développement d'un nouvel Intranet institutionnel respecte l'échéancier prévu et sera implanté au cours de la prochaine année. Des travaux visant à améliorer la sécurité des infrastructures réseautiques et informatiques de l'UQAR ont été réalisés en suivi des recommandations découlant d'un audit externe de nos systèmes. Grâce à une subvention de Développement économique Canada, des serveurs ont été acquis permettant la mise en place de grappes de calculs utilisés par plusieurs chercheuses et chercheurs.

Objectif 4 — Améliorer la qualité de l'information de gestion (recherche institutionnelle)

Afin de mieux comprendre son positionnement dans l'environnement québécois et international de la formation et de la recherche universitaire, l'UQAR se doit de développer davantage ses connaissances sur ses propres performances de développement, d'impact de la recherche, etc. Elle travaille donc en collaboration avec l'UQ et particulièrement avec la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ, afin de produire une analyse de positionnement. La Direction du recensement et de la déclaration étudiante de l'UQ prépare également, à la fin de chaque trimestre, des fichiers croisés dynamiques permettant d'exploiter plus facilement les bases de données des admis, des inscrits et des EEETP. Mais l'UQAR développe également ses propres outils de recherche institutionnelle. Elle a créé une banque de données des professeurs et professeures ainsi que sur les activités d'enseignement pour ses besoins de gestion et de suivi des tâches et des évaluations des professeurs et professeures. Une personne a été formée pour l'utilisation du logiciel Tableau utilisé par le siège social de l'UQ afin que l'UQAR puisse produire ses propres analyses et rapports selon ses besoins spécifiques et *ad hoc*. Les productions de rapports annuels et d'analyses pour les différentes redditions de comptes pourront alors être systématisées et s'en trouveront largement facilitées.

Objectif 5 — Maintenir un climat de travail propice au développement de l'UQAR et de sa communauté

Le climat des relations de travail qui prévaut à l'UQAR peut être qualifié de très bon. Au cours des dernières années, toutes les conventions collectives ainsi que le protocole établissant les conditions de travail du personnel administratif ont pu être renouvelés sans conflits ouverts et le nombre de griefs est limité. L'UQAR a adopté une politique contre le harcèlement et se montre très ouverte à l'adoption de mesures favorisant la conciliation travail-études-famille. L'attachement du personnel de l'UQAR à leur institution a été exprimé de façon admirable à travers leurs efforts et leur dévouement lors de la reconstruction à la suite de l'incendie du mois de mai 2009. Finalement, il n'est pas anodin de mentionner que des rencontres d'information pour l'ensemble de la communauté aux deux campus ont été tenues pour informer la communauté de la situation budgétaire de l'UQAR qui prévaut depuis les deux dernières années, ce qui témoigne de la transparence de la gestion de l'Université et contribue sans aucun doute au développement d'un bon climat de travail.

L'UQAR veut également promouvoir le respect de l'environnement, et à ce titre, plusieurs actions ont été entreprises touchant notamment la récupération, l'économie d'énergie, le compostage, etc. Une étude de faisabilité sur l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage du campus de Rimouski a été commandée et nous sommes à l'analyse de ce rapport. Le Comité institutionnel de suivi de la Politique environnementale a réalisé au cours de la dernière année une analyse de l'organisation et des enjeux de ce comité visant à le dynamiser et le rendre plus efficient. L'alimentation énergétique du nouveau campus de Lévis est un modèle d'utilisation des énergies renouvelables avec le plus grand champ de géothermie dans l'Est-du-Québec. Ces actions ont d'ailleurs été reconnues par l'octroi à l'UQAR de trois prix par trois chambres de commerce différentes (Rimouski, Lévis et Québec).

Objectif 6 — Préserver la santé financière de l'UQAR tout en se dotant des moyens de poursuivre le développement

Les compressions budgétaires imposées en 2012-2013 et 2013-2014 et celles prévues pour 2014-2015 rendent difficilement atteignable cet objectif de notre plan stratégique. Une opération majeure de rationalisation des dépenses a été entreprise pour 2012-2013 et 2013-2014 et une

nouvelle démarche est en cours pour 2014-2015. Nous devons faire le constat que ces compressions compromettent grandement notre capacité à poursuivre notre développement et à atteindre les objectifs de notre plan d'orientation stratégique.

L'opération de rationalisation de l'exercice 2012-2013 nous a permis de constater que nous pouvons compter sur le support de toute la communauté pour faire face au défi budgétaire auquel nous sommes confrontés. Ce support s'est concrétisé dans une optique où, en travaillant tous ensemble, l'objectif identifié était atteignable. Nous sommes inquiets quant à l'impact que pourrait avoir l'ampleur des nouvelles compressions sur la mobilisation de la communauté.

Objectif 7 — Adapter les infrastructures à l'évolution constante des besoins

L'Université vise à améliorer la qualité de l'environnement physique pour inciter les membres de la communauté universitaire à développer collectivement une grande variété d'activités éducatives, intellectuelles, culturelles, sociales et sportives. Le nouveau campus de Lévis est certes une des grandes réalisations de l'UQAR au cours des dernières années. Il a été inauguré à l'automne 2007 et est maintenant doté d'équipements à la fine pointe de la technologie, de même que d'espaces communautaires qui permettent la tenue d'activités sociales, sportives et culturelles. Un terrain voisin a été acquis en 2011 afin de répondre aux besoins actuels et futurs. Les installations rimouskoises ont fait aussi l'objet d'améliorations au cours des années. Nous nous efforçons de maintenir nos infrastructures en bon état et de répondre aux besoins changeants de la communauté par des travaux de rénovation et de réaménagement. Nous sommes toutefois confrontés à des limites architecturales d'un bâtiment qui date de plusieurs années ce qui ne nous permet pas de répondre aux besoins exprimés. Rappelons que l'UQAR a récupéré le quatrième étage du campus de Lévis, autrefois loué à une tierce partie, pour combler les besoins en espaces de formation qui découlent de l'augmentation substantielle des effectifs étudiants. Au niveau des infrastructures technologiques, des changements ont été apportés au cœur du réseau informatique, dont la modification des services du réseau sans fil (segmentation du réseau et ajout de nouvelles bornes) et la mise à niveau des équipements de visioconférence.

Mentionnons également que la ville de Rimouski a mis sur pied un comité de travail sur les infrastructures sportives avec plusieurs partenaires des milieux municipal, privé et de l'éducation dont l'UQAR. Le projet consiste à construire un complexe aquatique et de nouvelles glaces. L'UQAR contribue actuellement à ce projet afin de permettre à ses étudiantes et étudiants d'avoir un accès privilégié à des installations sportives de grande qualité qu'elle ne pourrait obtenir sans l'aide de ces partenaires. Ces infrastructures doteraient l'UQAR d'un outil mobilisateur pour cultiver chez ses étudiantes et ses étudiants de saines habitudes tout au long de leur vie tout en favorisant le développement d'équipes sportives et de programmes sportifs de haut niveau. Elles permettraient aussi la présentation d'événements sportifs dans la région, ce qui constitue un levier pour la promotion du sport et pour le développement économique régional. Ces infrastructures sont aussi une assise nécessaire pour le développement de nouveaux programmes de formation et de recherche en éducation et en santé, touchant notamment l'activité physique et la réadaptation.

Finalement, les besoins en matière d'infrastructures de recherche demeurent au cœur des préoccupations de l'UQAR. L'essor fantastique de la recherche à l'UQAR n'a pas été accompagné d'un développement approprié des laboratoires et des espaces de recherche accueillant ces activités. Un rattrapage s'impose donc et fait l'objet de propositions déposées au gouvernement.

1.3 Le bilan financier

Le contexte financier a été passablement perturbé par l'annonce en décembre 2013 de compressions budgétaires importantes pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Pour l'UQAR, il s'agit d'une somme de 1,94 M \$ sur un budget global de près de 80 M \$. Nous avons donc entrepris un travail intense de révision budgétaire qui, grâce à l'appui de toute la communauté, a conduit à une réduction des dépenses de plus de 1 M \$. Il s'agissait là d'un défi important compte tenu de la marge de manœuvre restreinte dont nous disposons en matière de dépenses compressibles.

Grâce aux efforts de réduction des dépenses réalisés et à la croissance des effectifs étudiants connue à l'automne 2013, nous avons pu conclure l'année 2013-2014 par un surplus de 1,9 M \$ suivant l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR). On doit cependant déduire de cette somme les transferts interfonds du fonds de fonctionnement vers le fonds des immobilisations, lesquels se sont chiffrés à 1,5 M \$. Le déficit accumulé de l'UQAR au fonds de fonctionnement au 30 avril 2014 se situe à 17,9 M \$ (dont 14,2 M \$ découlent des avantages sociaux futurs).

La préparation du budget 2014-2015 s'est effectuée en tenant compte du réinvestissement dans le réseau universitaire annoncé par le gouvernement à l'hiver 2014. Ce réinvestissement nous permettait de présenter un budget équilibré, mais cet équilibre est remis en question à la suite de l'annonce de nouvelles compressions importantes. Des travaux sont en cours pour nous permettre de faire face à ce défi qui fragilise grandement notre institution..

1.4 Bilan global

Un bilan positif

Le Plan d'orientation stratégique 2011-2016 a une double fonction : d'une part, une fonction de moteur visant à permettre l'atteinte d'un horizon commun; d'autre part, une fonction de référence servant à baliser le développement institutionnel, à orienter ses choix et à se doter des moyens d'évaluer les résultats escomptés par l'identification de cibles. Pour ce faire, le POS 2011-2016 invite tous les membres de la communauté et ses partenaires à canaliser leurs énergies et à prendre les décisions qui contribueront à édifier un avenir meilleur, reposant sur la formation de nos étudiantes et de nos étudiants et sur l'avancement des connaissances, garants de la pérennité de l'institution au bénéfice de ses régions et de la société en général. Le bilan des réalisations du précédent plan d'orientation de l'UQAR a été très positif. Aujourd'hui, au terme de la troisième année du POS 2011-2016, nous pouvons affirmer que cet esprit de mobilisation perdure dans notre communauté. La croissance générale de l'effectif étudiant, les améliorations notables des infrastructures sur tous les sites, les technologies de l'information et de communication, les équipements scientifiques à la fine pointe de la technologie, l'accroissement du financement et le développement important d'infrastructures de recherche, la notoriété de plusieurs chercheuses et chercheurs, sont autant d'éléments dont nous pouvons nous réjouir. De nombreuses actions stratégiques ont d'ores et déjà pu être mises en œuvre de façon à atteindre les objectifs quinquennaux des quatre orientations stratégiques d'ici 2016.

L'année 2013-2014 a été marquée par la récurrence des compressions budgétaires. Un important exercice de rationalisation a été entrepris et grâce aux efforts de toute la communauté pour réduire les dépenses et à la croissance des effectifs étudiants connue à l'automne 2013, nous avons pu conclure l'année 2013-2014 par un surplus de 1, 9 M \$ suivant l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR). On doit cependant déduire de cette somme les transferts interfonds du fonds de fonctionnement vers le fonds des immobilisations, lesquels se sont chiffrés à 1,5 M \$.

Cette année a encore une fois été une année somme toute positive pour l'Université et son personnel. Les inscriptions étudiantes et le financement de la recherche se maintiennent à des niveaux parmi les plus élevés des dix dernières années. L'UQAR a franchi en 2014 le seuil des 43 000 diplômés continuant à illustrer son impact sur l'accessibilité aux études dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord.

L'Université a remis 1 563 diplômes à l'automne 2013, un record, avec 1 318 diplômes au premier cycle, 229 au deuxième cycle et 16 doctorats. L'effectif étudiant a connu une nouvelle croissance de plus de 8,8 % en 2013, avec plus de 7 300 inscrits, dont 430 étudiantes et étudiants étrangers.

En matière de recherche, en 2013-2014, l'UQAR s'est vue attribuer une fois de plus le titre d'*Université de l'année en recherche au Canada* dans sa catégorie selon le palmarès de Research Infosource. Cette reconnaissance témoigne de la pertinence et de l'importance de notre université dans l'environnement de la recherche au Québec et au Canada. Selon ce palmarès, l'Université se classe au premier rang quant au financement moyen par chercheur et à l'impact des publications scientifiques. Notons que les données consolidées pour 2012-2013 montrent une augmentation des subventions et des contrats de recherche de près de 2,2 M \$ par rapport à l'année précédente. Pour 2013-2014, les données prévisionnelles indiquent d'ores et déjà une augmentation du financement de la recherche par contrat de près de 1 M \$ à ce jour. On peut par ailleurs s'attendre à une stabilisation du montant global des subventions de recherche en 2013-2014.

Il nous faut souligner les réalisations remarquables de certains des professeures et professeurs de l'UQAR que ce soit pour des réalisations en formation ou en recherche. À cet égard, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a remis son *Prix Florence*, catégorie leadership, à la professeure Claire Page pour son apport à l'avancement des soins infirmiers en santé mentale et la professeure Hélène Sylvain, spécialiste de la santé en région, a fait son entrée au *Cercle d'excellence de l'Université du Québec*.

Nos étudiantes et étudiants sont également de valeureux représentants du dynamisme et de la qualité des expertises retrouvées à l'UQAR. Étudiante à la maîtrise en développement régional, madame Ting Zhang a mérité le *Prix AVENIR Personnalité 2^e et 3^e cycles*, alors que le projet ARCTICConnexion, dont la direction est assumée par monsieur Vincent L'Hérault, a remporté le *Prix AVENIR Environnement* au concours Forces AVENIR universitaire. Monsieur L'Hérault est également colauréat du prestigieux *Prix Inspiration Arctique*, qui récompense les projets qui transforment les connaissances en applications concrètes pour les résidents du Nord. Madame Wahiba Ait Youcef, candidate au doctorat en océanographie, a été lauréate du concours *Étudiants-chercheurs étoiles* du Fonds Nature et technologies dans la catégorie Nature et technologies pour sa publication traitant de l'hypoxie dans la revue *Fisheries Oceanography*. Étudiantes en sciences comptables, mesdames Jacynthe Beauchamp Pitre, Audrey Lavoie, Christine Pageau et Joany Rioux ont, quant à elles, remporté le quinzième concours *Spécial Cas* de l'Ordre des Comptables professionnels agréés.

Cette année est également celle du bilan de certaines des ententes de l'UQAR avec des organismes du milieu socioéconomique et de son déploiement pour favoriser l'accessibilité aux services universitaires. Mentionnons par exemple la fin de l'entente avec la Conférence régionale des élueEs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Un rapide regard sur les années passées permet de constater qu'en cinq ans, ce sont 15 M \$ qui ont été mobilisés à travers les activités de l'UQAR pour le déploiement d'activités de recherche sur le territoire de la Gaspésie et des Îles, incluant plus de 75 projets de transfert. Soulignons en outre, sur le plan de la formation, que plus de 20 programmes de formation ont été offerts sur ce même territoire depuis 2008, plus de 200 cours donnés et plus de 20 cohortes formées. Ce ne sont que des exemples parmi d'autres des efforts déployés par l'UQAR pour toujours mieux desservir ses régions.

1.5 Perspectives

Forte de sa progression fulgurante et de sa contribution au développement des régions depuis sa création, l'UQAR poursuit sa lancée selon les quatre grandes orientations de son Plan d'orientation stratégique 2011-2016 : l'excellence en formation, le leadership en recherche, l'accessibilité et l'attractivité de l'institution, ainsi que le maintien d'un environnement de travail sain, motivant et efficient.

Les succès de l'UQAR et son développement remarquable au cours des dernières années doivent servir d'assises à la poursuite de sa croissance dans le futur. C'est en misant sur la grande qualité de nos expertises, sur le dynamisme de notre communauté universitaire et sur le renforcement de nos liens avec les milieux que nous desservons que nous continuerons de jouer un rôle incontournable dans le développement socio-économique et culturel du Québec.

Notre bilan au regard des dix dernières années traduit une volonté de croissance qui s'incarne dans l'optimisme dynamique de notre communauté. Toutefois, l'exercice de définition de nos perspectives de développement ne peut qu'être teinté de pessimisme et d'inquiétudes quant à la capacité future de l'UQAR à maintenir sa croissance et ses services offerts aux populations du territoire québécois. Le contexte budgétaire actuel prévoyant des compressions importantes laisse entrevoir des années très difficiles pour une institution comme la nôtre.

Par exemple, la nouvelle méthode de calcul des frais indirects pour la recherche, envisagée par le gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) et basée sur les superficies de nos infrastructures de recherche, estime à 1.54 % la part attribuée à l'UQAR en matière de frais indirects. Pourtant, un calcul basé sur le volume réel des activités de recherche, et illustrant ainsi l'intensité de la recherche dans les universités, établit à 3.07 % la part de l'UQAR dans le financement de la recherche au Québec. Cela tend à prouver que l'UQAR est très performante en recherche, en dépit de ses infrastructures modestes et parfois même inadéquates. Les nouvelles perspectives de financement dévaluent donc de moitié la contribution de l'UQAR à la recherche au Québec. Pourtant, les performances de l'UQAR en recherche ont été démontrées et reconnues à maintes reprises. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement du Québec envisage de réviser les ententes permettant aux étudiantes et aux étudiants étrangers de s'inscrire dans les universités québécoises à des coûts abordables. Or, l'UQAR compte un peu plus de 440 étudiantes et étudiants étrangers à l'automne 2014, ce qui représente globalement 6 % de son effectif étudiant et près de 4 % de son effectif à temps complet aux cycles supérieurs. En 2013, les étudiantes et les étudiants en provenance de la France représentaient 62 % de l'ensemble des effectifs étudiants étrangers. Il va sans dire qu'une

diminution soudaine et marquée de l'arrivée d'étudiantes et d'étudiants étrangers serait catastrophique pour l'UQAR. Cette situation mettrait en péril la viabilité de certains programmes de formation, réduisant par le fait même l'offre de programmes de l'UQAR ainsi que l'accessibilité aux études universitaires en région. En outre, le développement de la recherche et de l'innovation dépend en grande partie de la capacité d'un pays à attirer les meilleurs étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat ainsi que les stagiaires postdoctoraux du monde entier. Formés chez nous et déjà largement intégrés à la société québécoise, les étudiantes et les étudiants étrangers qui décident d'immigrer au Québec au terme de leurs études constituent une main-d'œuvre jeune, hautement qualifiée et très recherchée par les employeurs. Ils contribuent également à aider le Québec à faire face au défi démographique, notamment dans les régions du Québec aux prises avec d'importants défis à cet égard. Les efforts d'internationalisation des universités doivent donc, selon nous, faire partie des priorités gouvernementales dans le cadre d'un programme collectif pour l'ensemble des universités du Québec.

Il s'avère donc que l'UQAR devra faire des choix déchirants qui ne seront pas sans impacts sur son développement, sur l'atteinte des objectifs de son plan d'orientation stratégique et sur sa capacité à accomplir pleinement sa mission. Par ailleurs, un processus efficient de budgétisation des fonds publics exige que les informations sur les ressources dont dispose l'institution soient connues préalablement à l'élaboration des budgets. Or, depuis un certain nombre d'années, ce prérequis n'est pas au rendez-vous. Les orientations budgétaires nous sont livrées une fois l'exercice amorcé et les annonces de compressions se font en cours d'exercice et parfois tardivement. Cette situation ajoute à la complexité et ne nous permet pas d'agir de façon efficace et efficiente, dans le respect de notre communauté, afin de prendre les meilleures décisions pour assurer notre pérennité.

Les travaux portant sur la révision de la formule de financement des universités ne sont pas connus, mais nous sommes très inquiets quant à leur dénouement. Un changement de cette importance dans un contexte de rareté des ressources risque de se faire dans l'optique où certains établissements seraient avantagés et d'autres pénalisés. Il s'agit là d'une inquiétude majeure, autant pour l'UQAR, pour sa communauté, que pour les régions qu'elle dessert. En effet, la diminution de la capacité de l'UQAR à assumer pleinement son mandat d'accessibilité dans plusieurs régions du Québec, éloignées des grands centres urbains, est une source d'incertitude importante quant à la capacité de ces régions à attirer et à maintenir leur population. En outre, nous ne pourrions jamais trop insister sur l'importance de maintenir l'accessibilité et l'excellence des études universitaires partout au Québec. En raison des multiples retombées de la présence universitaire sur tout le territoire québécois et des bénéfices liés à ce déploiement, il apparaît essentiel de maintenir le concept d'un appui particulier aux universités en région. Ces mêmes éléments militent en faveur d'un accroissement, en matière de financement, de ce soutien. C'est l'avenir du Québec et de ses régions qui en dépend.

De plus, le projet de loi n° 15, « Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État », s'il devait être adopté, pénaliserait indûment les universités du réseau de l'UQ. Elle compliquerait grandement leur gestion administrative et apparaît même incompatible avec la mission d'enseignement et de recherche et le mandat d'accessibilité. La création de nouveaux programmes d'enseignement répondant à des besoins spécifiques et mis en place selon des paramètres particuliers pourraient en être compromis, tout comme le développement de certaines activités de recherche. Le projet de loi est aussi une atteinte à l'autonomie des universités, autonomie qui a permis la création d'un système universitaire diversifié composé d'institutions complémentaires. Par ailleurs, l'application d'une telle loi entraînera de nouvelles exigences en matière de reddition de comptes de la part des universités. Or, à l'heure actuelle, en plus de la reddition de comptes annuelle exigée dans le cadre de

la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* et de la comparution à la *Commission parlementaire de la culture et de l'éducation*, les universités sont régies par plusieurs réglementations qui les contraignent à de nombreuses redditions de comptes. La multiplication des redditions de compte impose de transférer, à des tâches administratives, des ressources devant normalement servir à l'enseignement et à la recherche.

2 GRILLE DE DONNÉES

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI										Date : 2014-10-22	Page 1 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques				
INDICATEURS											
	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014				
Clientèle étudiante											
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	3555,32	3667,99	3837,83	4 068,49	4 193,39	4 537,14	EEETP préliminaire jusqu'au 1 ^{er} septembre pour l'année 2013-2014		
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	5681	5973	6160	6 495	6 718	7 319	Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, Université d		
3	Effectif étudiant au 1 ^{er} cycle à temps plein	n	2664	2603	2642	2 824	2 899	3 152	u Québec		
4	Effectif étudiant au 1 ^{er} cycle à temps partiel	n	2099	2332	2525	2 640	2 772	3 055	Source: SID, 21/07/2014 10:54:21		
5	Effectif étudiant aux 2 ^e et 3 ^e cycles	n	1018	1038	993	1 031	1 047	1 112			
6	Effectif étudiant aux 2 ^e et 3 ^e cycles	%	17,9	17,4	16,1	15,9	15,6	15,2			
7	Effectif étudiant étranger	n	263	337	373	405	398	428			
8	Effectif étudiant étranger	%	4,6	5,6	6,1	6,2	5,9	5,8			
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	11	6	12	10	16	23			
10	Stagiaires postdoctoraux	n	16	15	14	20	18	29			
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0			
Professeurs											
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	24	12	17	13	7	6			
13	Nombre de professeurs (total)	n	194	194	207	209	210	207			
a)	Nombre de professeurs réguliers	n	183	182	195	202	204	200			
b)	Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	11	12	12	7	6	7			
14	Nombre de chargés de cours	n	368	371	384	386	411	413	Nombre de chargés de cours qui ont obtenu une charge de cours dans l'année, incluant les remplaçants et ceux embauchés en vertu de la clause 9.02 de la convention collective des charges de cours (réserve)		
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	2,81	2,67	2,49	2,66	2,66	2,77	Les étudiants et les professeurs à la retraite sont inclus dans la catégorie chargés de cours		
16	Nombre moyen de cours par charge de cours	n	2,16	2,38	2,45	2,45	2,38	2,57			
17	Ratio étudiants à temps plein au 1 ^{er} cycle / professeur	n	13,2	13,4	12,8	13,5	13,8	15,2			
18	Ratio étudiants aux 2 ^e et 3 ^e cycles / professeur	n	5,2	5,3	4,8	4,9	5,0	5,4			
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	18,3	19,0	18,5	19,5	20,0	21,9			
20	Cours donnés par les professeurs	%	41%	37%	35%	37%	36%	33%	Cours donnés en tâche normale et en appoint. Les cours donnés sous forme tutorale (TU, TT, TA, TL) ne sont pas inclus.		
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	59%	63%	65%	63%	64%	65%	A partir de 2013-2014, les cours donnés par des étudiants ou par des professeurs à la retraite sont inclus dans cette catégorie.		
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	0%	0%	0%	0%	0%	0%			

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI										Date : 2014-10-22	Page 2 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques				
INDICATEURS											
		Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014			
Recherche								(Prévision)			
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	0,850	0,400	0,530	1,31	0,48	0,27			
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,340	0,030	0,060	0,08	0,07	0,09			
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	13,630	17,170	18,630	23,89	13,67	11,49			
26	Contrats de recherche	M\$	1,000	0,970	2,740	1,64	2,46	3,35			
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	3,480	3,190	3,810	4,67	5,08	4,25			
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	143 347	187 207	207 533	260 599	148 382	139 972			
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	170 058	199 055	175 381	186 994	161 133	135 735			
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	129 816	186 586	188 898	251 480	132 729	114 922			
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	45 474	53 864	145 863	82 108	102 680	152 427			
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	108	99	106	103	112	108			
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	5	2	3	7	3	2			
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	105	92	99	95	103	100			
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	22	18	18	20	24	22			
29	Part de la recherche contractuelle										
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	6%	5%	13%	6%	15%	22%			
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	20%	18%	18%	19%	21%	20%			
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)										
		%	56%	51%	51%	49%	53%	55%			

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI																Date : 2014-10-22				Page 3 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques									
INDICATEURS (b)		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne																			
Unité		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012					
31	Réussite des études de baccalauréat (c)	%	84,0	82,5	86,9	84,7	87,5	88,0	86,8	86,2	84,9	85,8	84,2	86,5	82,5	84,4					
32	Persévérance après 1 an (d)	%	76,3	75,7	79,0	78,0	79,9	77,0	76,0	77,2	74,9										
Diplômation après 6 ans																					
Diplômation par secteur au baccalauréat																					
33	Santé (total)	%	40,0	67,2	58,0	60,2	53,6	62,0	64,7	58,8	63,2	69,1									
a)	Temps plein	%	40,0	92,3	84,2	68,0	68,4	85,7	90,4	85,9	91,3	90,4									
b)	Temps partiel	%	40,0	48,6	48,0	57,4	44,1	47,5	38,7	31,8	42,6	39,7									
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	63,7	57,6	74,7	71,4	72,7	69,3	75,5	65,5	66,2										
a)	Temps plein	%	65,9	61,4	73,6	74,7	72,6	75,2	71,9	77,5	67,1	68,0									
b)	Temps partiel	%	45,5	22,2	100,0	53,3	75,0	16,7	20,0	25,0	40,0	0,0									
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	57,1	54,4	65,2	58,0	67,0	68,3	61,7	66,7	68,8	70,4									
a)	Temps plein	%	62,2	61,9	69,7	65,5	75,2	73,2	68,6	72,9	76,2	75,5									
b)	Temps partiel	%	33,3	33,3	43,8	41,5	42,6	58,1	44,6	43,5	38,3	48,2									
36	Education (total)	%	89,3	83,1	87,4	88,3	88,9	75,4	76,0	75,7	67,2	71,1									
a)	Temps plein	%	89,3	83,4	87,4	88,9	89,1	80,6	82,9	81,0	76,1	78,9									
b)	Temps partiel	%	100,0	66,7	100,0	33,3	66,7	26,7	17,1	7,4	4,5	7,7									
37	Droit (total)	%																			
a)	Temps plein	%																			
b)	Temps partiel	%																			
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	56,8	69,5	56,7	50,7	65,9	63,2	50,0	55,7	58,7	53,8									
a)	Temps plein	%	62,9	74,1	62,5	59,4	67,5	68,4	54,4	57,4	61,2	57,1									
b)	Temps partiel	%	18,2	20,0	27,3	0,0	0,0	12,5	16,7	45,5	28,6	22,2									
39	Ensemble des secteurs (total)	%	71,8	70,6	74,7	71,5	74,8	69,8	67,0	68,9	65,9	68,6									
a)	Temps plein	%	76,3	75,7	79,0	78,0	79,9	77,0	76,0	77,2	74,9	76,0									
b)	Temps partiel	%	36,5	39,2	46,9	46,7	44,3	44,7	34,8	31,8	32,5	33,9									
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																					
40	Diplômation à la maîtrise après 4 ans	%	43,0	33,0	59,5	50,6	47,0	48,9	52,9	42,2	51,0	39,0	38,3	41,9							
41	Diplômation à la maîtrise après 6 ans	%	53,5	45,3	62,1	61,5	58,2	57,6	58,7	50,3	60,7	52,6									
42	Diplômation au doctorat après 8 ans	%	33,3	61,5	46,2	44,4	33,3	83,3	50,0	58,3											
(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.																					
(b) Les taux de diplômation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.																					
La sélection des cohortes reflète aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.																					
(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.																					
(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.																					
(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'exclure de cette catégorie les sciences de l'administration qui complètent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.																					
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2014 1.4.0.2																					

L'application des PCGR depuis 2009-2010 diminue la comparabilité avec les exercices précédents.

3 ANNEXE À LA GRILLE DE DONNÉES

Indicateurs de suivi des affaires univ

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI														Date : 2014-07-21	Annexe 1	
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques		
INDICATEURS		Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre automne 2013										TOTAL			
			1 ^{er} cycle	2 ^e cycle		3 ^e cycle		Autres				Autres				Total
			Baccalauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat									
Hommes																
70	Santé	n	59	30	2	0	0	0	0	0	61	30	91	Traitement de l'information : Direction de la		
71	Sciences pures et appliquées	n	168	12	53	0	37	0	258	12	270	401	1 159	recherche institutionnelle, Université du Québec.		
72	Sciences de l'administration (a)	n	632	298	126	103	1	0	758	401	1 159	401	1 159	Source: SID: 21/07/2014 10:25:36		
73	Education	n	357	12	8	0	2	0	367	12	379	12	379			
74	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	102	11	57	11	11	0	170	22	192	22	192			
76	Plurisectoriel (b)	n	0	118	0	20	0	24	0	162	162	162	162			
77	Ensemble des secteurs	n	1 318	481	245	134	51	24	1 614	639	2 253	2 253	2 253			
Femmes																
80	Santé	n	835	182	28	7	0	0	863	189	1 052	189	1 052			
81	Sciences pures et appliquées	n	134	3	48	4	39	0	221	7	228	7	228			
82	Sciences de l'administration (a)	n	666	627	116	128	2	0	784	755	1 539	755	1 539			
83	Education	n	1 268	64	60	0	12	0	1 340	64	1 404	64	1 404			
84	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	338	150	107	38	19	0	464	188	652	188	652			
86	Plurisectoriel (b)	n	0	141	0	34	0	16	0	191	191	191	191			
87	Ensemble des secteurs	n	3 241	1 167	359	211	72	16	3 672	1 394	5 066	1 394	5 066			
Total																
90	Santé	n	894	212	30	7	0	0	924	219	1 143	219	1 143			
91	Sciences pures et appliquées	n	302	15	101	4	76	0	479	19	498	19	498			
92	Sciences de l'administration (a)	n	1 298	925	241	231	3	0	1 542	1 156	2 698	1 156	2 698			
93	Education	n	1 625	76	68	0	14	0	1 707	76	1 783	76	1 783			
94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	440	161	164	49	30	0	634	210	844	210	844			
96	Plurisectoriel (b)	n	0	259	0	54	0	40	0	353	353	353	353			
97	Ensemble des secteurs	n	4 559	1 648	604	345	123	40	5 286	2 033	7 319	2 033	7 319			
(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'exclure de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.																
(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".																

4 ÉTATS FINANCIERS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

États financiers
Au 30 avril 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTATS FINANCIERS	
Produits et charges.....	4
Évolution des soldes de fonds.....	5
Flux de trésorerie.....	6
Bilans	7
Notes complémentaires.....	8-33

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

188 rue des Gouverneurs
Rimouski QC G5L 8G1

Téléphone 418 724-4414
Télécopie 418 724-0440
Courriel info.riki@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Université du Québec à Rimouski

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI**, qui comprennent le bilan au 30 avril 2014, et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Rimouski au 30 avril 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la sous-section 1,1 du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec
Le 16 septembre 2014

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A119023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		TOTAL	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Droits de scolarité	10 724 785	10 232 703					10 724 785	10 232 703
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	60 498 021	56 995 129	1 132 668	705 839	4 666 384	4 806 861	66 297 073	62 507 829
Autres	582 161	347 074	5 411 896	4 810 893	530 300	266 415	6 524 357	5 424 382
Gouvernement du Canada	1 620 538	1 707 168	6 274 109	5 373 985	2 715 782	2 860 533	10 610 429	9 941 686
Autres			4 494 420	2 835 923	345 675	331 670	4 840 095	3 167 593
Entreprises auxiliaires	817 258	764 599					817 258	764 599
Autres revenus	3 778 427	3 255 153			115 689	515 689	3 894 116	3 770 842
Frais indirects de recherche	251 322	154 263					251 322	154 263
Produits nets de placements (note 3)	94 661	100 304					94 661	100 304
	<u>78 367 173</u>	<u>73 556 393</u>	<u>17 313 093</u>	<u>13 726 640</u>	<u>8 373 830</u>	<u>8 781 168</u>	<u>104 054 096</u>	<u>96 064 201</u>
Charges								
Enseignement et recherche	50 784 711	48 361 619					50 784 711	48 361 619
Services à la collectivité	182 402	201 992					182 402	201 992
Recherche subventionnée	2 298 194	2 216 807	16 728 502	13 305 838			19 026 696	15 522 645
Bibliothèque	2 405 572	2 386 828					2 405 572	2 386 828
Informatique	3 346 921	3 282 869					3 346 921	3 282 869
Administration	8 874 935	8 387 194					8 874 935	8 387 194
Terrains et bâtiments	5 957 438	5 496 699					5 957 438	5 496 699
Services et aide aux étudiants	2 134 237	2 104 320	333 269	266 538			2 467 506	2 370 858
Entreprises auxiliaires	491 311	577 612					491 311	577 612
Frais indirects de recherche			251 322	154 264			251 322	154 264
Avantages sociaux futurs	(17 305)	(256 889)					(17 305)	(256 889)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 4)					1 512 740	1 536 728	1 512 740	1 536 728
Perte sur cession d'immobilisations corporelles					36 721	6 785	36 721	6 785
Amortissement des immobilisations corporelles					7 549 496	7 691 007	7 549 496	7 691 007
Amortissement des actifs incorporels					216 177	362 841	216 177	362 841
Biens sous le seuil de capitalisation					138 530	117 522	138 530	117 522
Biens de nature non capitalisable					367 654	260 366	367 654	260 366
	<u>76 458 416</u>	<u>72 759 051</u>	<u>17 313 093</u>	<u>13 726 640</u>	<u>9 821 318</u>	<u>9 975 249</u>	<u>103 592 827</u>	<u>96 460 940</u>
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>1 908 757</u>	<u>797 342</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 447 488)</u>	<u>(1 194 081)</u>	<u>461 269</u>	<u>(396 739)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(18 400 321)	(18 176 824)	-	-	10 793 118	10 904 952	(7 607 203)	(7 271 872)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 908 757	797 342			(1 447 488)	(1 194 081)	461 269	(396 739)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables					435 106	61 408	435 106	61 408
Virements interfonds (note 5)	(1 473 405)	(1 020 839)			1 473 405	1 020 839	-	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(17 964 969)	(18 400 321)	-	-	11 254 141	10 793 118	(6 710 828)	(7 607 203)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	30 avril 2014 \$	30 avril 2013 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	461 269	(396 739)
Éléments hors caisse		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 899 994)	(5 725 575)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 549 496	7 691 007
Amortissement des actifs incorporels	216 177	362 841
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	36 721	6 785
Augmentation (diminution) du passif au titre des prestations constituées	20 025	(217 625)
Variation des éléments du fonds de roulement (note 6)	(4 376 730)	1 423 186
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 993 036)	3 143 880
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des débiteurs et autres sommes à recevoir à long terme	(7 780)	99 571
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 707 805)	(7 024 932)
Acquisitions d'actifs incorporels	(175 363)	(70 284)
Produit de cession d'immobilisations	105 275	25 873
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 785 673)	(6 969 772)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	4 000 000	(12 000 000)
Obtention de financement supplémentaire		1 825 000
Remboursement de la dette à long terme	(201 899)	(580 285)
Remboursement de l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	(647 675)	(609 139)
Apports reportés afférents aux immobilisations	4 563 489	4 897 451
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	435 106	61 408
Variation du passif environnemental	(45 000)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 104 021	(6 405 565)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	325 312	(10 231 457)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	918 518	11 149 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 243 830	918 518
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	1 243 215	917 903
Placements à court terme	615	615
	1 243 830	918 518
Activité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :		
Remboursement de la dette à long terme par une subvention	721 478	269 261
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles vendues au cours de l'exercice	20 843	
	742 321	269 261

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Bilan

au 30 avril 2014

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
Court terme								
Encaisse	1 243 215	917 903					1 243 215	917 903
Placements à court terme	615	615					615	615
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	14 889 486	11 348 564	1 595 187	1 344 869	649 753	548 429	17 134 426	13 241 862
Frais payés d'avance	21 416	219 725					21 416	219 725
Avances interfonds, sans intérêt			6 970 035	8 654 315	573 275		XXXXXX	XXXXXX
	<u>16 154 732</u>	<u>12 486 807</u>	<u>8 565 222</u>	<u>9 999 184</u>	<u>1 223 028</u>	<u>548 429</u>	<u>18 399 672</u>	<u>14 380 105</u>
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	649 809	547 822			421 941	501 348	1 071 750	1 048 970
Subvention à recevoir en lien avec le passif environnemental					1 860 000	1 875 000	1 860 000	1 875 000
Immobilisations corporelles (note 8)					108 008 653	110 013 183	108 008 653	110 013 183
Actifs incorporels (note 9)					536 182	576 996	536 182	576 996
	<u>16 804 541</u>	<u>13 034 429</u>	<u>8 565 222</u>	<u>9 999 184</u>	<u>112 049 804</u>	<u>113 514 956</u>	<u>129 876 257</u>	<u>127 894 254</u>
Passif								
Court terme								
Emprunt bancaire (note 10)	4 000 000						4 000 000	
Créditeurs et autres sommes à payer (note 11)	8 723 978	8 316 000	186 607	261 130	882 103	398 581	9 792 688	8 975 711
Produits reportés (note 12)	234 222	374 235					234 222	374 235
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 13)			8 378 615	9 738 054			8 378 615	9 738 054
Dus interfonds, sans intérêt	7 543 310	8 496 540				157 775	XXXXXX	XXXXXX
Versements sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique (note 16)					688 649	647 675	688 649	647 675
Versements sur la dette à long terme (note 17)					942 397	923 314	942 397	923 314
	<u>20 501 510</u>	<u>17 186 775</u>	<u>8 565 222</u>	<u>9 999 184</u>	<u>2 513 149</u>	<u>2 127 345</u>	<u>24 036 571</u>	<u>20 658 989</u>
Long terme								
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 14)					70 776 319	72 133 667	70 776 319	72 133 667
Apports reportés afférents au remboursement d'un emprunt (note 15)					990 739	269 261	990 739	269 261
Obligation découlant d'un bail emphytéotique (note 16)					21 461 120	22 149 769	21 461 120	22 149 769
Dette à long terme (note 17)					3 224 336	4 166 796	3 224 336	4 166 796
Passif environnemental en lien avec un terrain répertorié au 31 mars 2011					1 830 000	1 875 000	1 830 000	1 875 000
Passif au titre des prestations constituées (note 18)	14 268 000	14 247 975					14 268 000	14 247 975
	<u>14 268 000</u>	<u>14 247 975</u>			<u>98 282 514</u>	<u>100 594 493</u>	<u>112 550 514</u>	<u>114 842 468</u>
Solde de fonds								
Non grevé d'affectations	(18 452 170)	(18 850 095)					(18 452 170)	(18 850 095)
Grevé d'affectations d'origine interne (note 5)	487 201	449 774					487 201	449 774
investi en immobilisations					11 254 141	10 793 118	11 254 141	10 793 118
	<u>(17 964 969)</u>	<u>(18 400 321)</u>			<u>11 254 141</u>	<u>10 793 118</u>	<u>(6 710 828)</u>	<u>(7 607 203)</u>
	<u>16 804 541</u>	<u>13 034 429</u>	<u>8 565 222</u>	<u>9 999 184</u>	<u>112 049 804</u>	<u>113 514 956</u>	<u>129 876 257</u>	<u>127 894 254</u>
Engagements et éventualités (note 19)								

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL

Administrateur

Administrateur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

1- STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université du Québec à Rimouski, constituée en vertu de la *Loi de l'Université du Québec*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi sur les impôts* et est conséquemment exemptée des impôts.

Sa mission consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de CPA Canada*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MESRS et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Principe de consolidation

La Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, Les Logements étudiants de l'Université du Québec à Rimouski et REFORMAR, organismes contrôlés par l'Université du Québec à Rimouski, ne sont pas consolidés dans les états financiers de l'Université. Cependant, la note 21 présente les informations nécessaires concernant ces entités.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Comptabilisation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits nets de placements.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts indirects. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Durée</u>
Aménagements des terrains	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé relié à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Navire de recherche Coriolis II	30 ans
Biens loués en vertu d'un bail emphytéotique	
Aménagements des terrains	20 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Bâtiments	50 ans
Actifs incorporels	
Développement informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	17 ans

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations corporelles ou les actifs incorporels en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées dans les produits nets de placements.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université offre un programme supplémentaire de retraite (« PSR ») à ses employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (le « Régime collectif ») et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée (le « Régime de prestations de départ »), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. La portion du gain actuariel net non amorti ou de la perte actuarielle nette non amortie qui excède 10% du solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs par le PSR est de 6 ans (6 ans au 30 avril 2013). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime collectif et le régime de prestations de départ est de 12 ans (12 ans au 30 avril 2013);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec, un régime interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'information pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. En conséquence, les cotisations au régime sont comptabilisées en charge au moment où elles sont exigibles;

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées au personnel chargé de cours qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts		
Non affectés		
Intérêts gagnés par l'Université	29 312	43 766
Quote-part des intérêts sur les placements détenus par l'Université du Québec – Siège social	65 349	56 538
	<u>94 661</u>	<u>100 304</u>

4- FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES RAIS FINANCIERS

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	<u>60 677</u>	<u>70 026</u>
Fonds des immobilisations		
Frais bancaires	1 480	674
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	1 384 141	1 422 677
Intérêts sur la dette à long terme	<u>127 119</u>	<u>113 377</u>
	<u>1 512 740</u>	<u>1 536 728</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

5- AFFECTATION GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Projets de recherche	480 885	432 427
Prix d'excellence	6 316	17 347
	<u>487 201</u>	<u>449 774</u>

De plus, des ressources non grevées d'affectations de 1 473 405 \$ (1 020 839 \$ au 30 avril 2013) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit :

- Acquisitions d'immobilisations prises en charge par le fonds de fonctionnement totalisant 699 316 \$ (515 544 \$ au 30 avril 2013);
- Dépenses capitalisables du fonds de fonctionnement à être comptabilisées au fonds des immobilisations au montant de 372 934 \$ (305 295 \$ au 30 avril 2013);
- Acquisitions d'immobilisations au cours des exercices antérieurs à être pourvues par virements du fonds de fonctionnement incluant celles financées par des activités des entreprises auxiliaires pour un montant de 151 155 \$ (200 000 \$ au 30 avril 2013);
- Acquisitions de mobilier pour le 4^e étage du campus Lévis pour un montant de 40 000 \$ et aménagement futur du terrain acquis au campus Lévis pour un montant de 210 000 \$ (aucun montant au 30 avril 2013 pour de telles affectations).

6- INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(3 892 564)	691 363
Frais payés d'avance	198 309	54 857
Créditeurs et autres sommes à payer	816 977	(138 760)
Produits reportés	(140 013)	(422 286)
Apports reportés du fonds avec restrictions	(1 359 439)	1 238 012
	<u>(4 376 730)</u>	<u>1 423 186</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

7- DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Prêts et créances		
Droits de scolarité à recevoir		
Montant brut	1 126 023	934 690
Provision pour créances douteuses	(570 365)	(549 234)
	<u>555 658</u>	<u>385 456</u>
Autres montants à recevoir		
Montant brut	167 466	141 873
Provision pour créances douteuses		(12 809)
	<u>167 466</u>	<u>129 064</u>
Taxes à la consommation	328 837	297 169
Sommes à recevoir de l'Université du Québec et ses établissements	41 997	40 250
Subvention du MESRS (a)	9 491 883	8 309 080
Subvention à recevoir du MESRS découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR	1 377 345	1 377 345
Autres sommes à recevoir du MESRS	<u>2 926 300</u>	<u>810 200</u>
	<u>14 889 486</u>	<u>11 348 564</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions de recherche à recevoir	927 349	472 984
Autres montants à recevoir	<u>667 838</u>	<u>871 885</u>
	<u>1 595 187</u>	<u>1 344 869</u>
Fonds des immobilisations		
Réclamations à recevoir de l'Université du Québec	479 213	495 060
Subventions à recevoir	170 540	52 681
Autres montants à recevoir		688
	<u>649 753</u>	<u>548 429</u>
	<u>17 134 426</u>	<u>13 241 862</u>

Au 30 avril 2014, la valeur comptable des comptes à recevoir, pour lesquels une provision de 570 365 \$ (562 043 \$ au 30 avril 2013) a été comptabilisée, totalise 1 126 023 \$ (947 499 \$ au 30 avril 2013).

- (a) La subvention à recevoir à court terme du MESRS comprend notamment un montant de 5 130 400 \$ (5 094 800 \$ au 30 avril 2013) correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier. L'Université a transmis au MESRS une demande de versement de cette subvention.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

7- DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

À long terme

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Effets à recevoir		
Quote-part dans l'actif du régime supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR), sans intérêt ni modalité d'encaissement	399 809	297 622
Avance à un organisme contrôlé, sans modalité d'encaissement		
REFORMAR, sans intérêt	250 000	250 000
	<u>649 809</u>	<u>547 622</u>
Fonds des immobilisations		
Financement à recevoir (a)	421 941	501 348
	<u>1 071 750</u>	<u>1 048 970</u>

- (a) Le financement à recevoir représente l'écart entre les produits de subventions constatés conformément à la méthode du report (voir la note 2, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour du MESRS en remboursement de l'obligation découlant d'un bail emphytéotique.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 30 avril 2014

8- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 avril 2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 543 068		2 543 068
Aménagements des terrains	328 748	82 877	245 871
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	44 911 909	17 456 713	27 455 196
Améliorations majeures aux bâtiments	28 676 777	9 221 838	19 454 939
Matériel et équipement			
Équipement informatique	2 772 399	1 834 794	937 605
Équipement de communication multimédia	1 766 185	990 729	775 456
Mobilier et équipement de bureau	1 579 054	1 075 313	503 741
Autre équipement	543 647	265 051	278 596
Équipement spécialisé relié à l'enseignement et à la recherche	30 708 350	16 168 568	14 539 782
Documents de bibliothèque	4 708 727	3 579 886	1 128 841
Matériel roulant	198 881	135 364	63 517
Navire de recherche Coriolis II	16 110 667	3 929 768	12 180 899
Actif non amortissable	1 588 692		1 588 692
Projets en cours	1 616 481		1 616 481
	<u>138 053 585</u>	<u>54 740 901</u>	<u>83 312 684</u>
Biens loués en vertu d'un bail emphytéotique – Campus de Lévis			
Terrains	1 535 207		1 535 207
Aménagements des terrains	1 986 042	684 580	1 301 462
Bâtiments	25 266 536	3 493 681	21 772 855
Améliorations majeures aux bâtiments	96 694	10 249	86 445
	<u>28 884 479</u>	<u>4 188 510</u>	<u>24 695 969</u>
	<u>166 938 064</u>	<u>58 929 411</u>	<u>108 008 653</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties pour 3 101 687 \$ (3 193 245 \$ au 30 avril 2013).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

8- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	30 avril 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 543 068		2 543 068
Aménagements des terrains	328 748	66 440	262 308
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	44 911 909	16 504 622	28 407 287
Améliorations majeures aux bâtiments	27 728 446	8 715 681	19 012 765
Matériel et équipement			
Équipement informatique	2 816 527	1 802 904	1 013 623
Équipement de communication multimédia	1 723 047	653 700	1 069 347
Mobilier et équipement de bureau	1 810 623	1 335 877	474 746
Autre équipement	556 312	250 125	306 187
Équipement spécialisé relié à l'enseignement et à la recherche	30 387 830	14 563 825	15 824 005
Documents de bibliothèque	5 284 663	3 855 935	1 428 728
Matériel roulant	198 881	96 372	102 509
Navire de recherche Coriolis II	16 050 175	3 410 649	12 639 526
Actif non amortissable	1 214 994		1 214 994
Projets en cours	410 266		410 266
	<u>135 965 489</u>	<u>51 256 130</u>	<u>84 709 359</u>
Biens loués en vertu d'un bail emphytéotique – Campus de Lévis			
Terrains	1 535 207		1 535 207
Aménagements des terrains	1 986 042	585 279	1 400 763
Bâtiments	25 266 536	2 988 350	22 278 186
Améliorations majeures aux bâtiments	96 694	7 026	89 668
	<u>28 884 479</u>	<u>3 580 655</u>	<u>25 303 824</u>
	<u>164 849 968</u>	<u>54 836 785</u>	<u>110 013 183</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

9- ACTIFS INCORPORELS

	30 avril 2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	320 908	239 457	81 451
Logiciels	383 901	249 341	134 560
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	894 737	574 566	320 171
	<u>1 599 546</u>	<u>1 063 364</u>	<u>536 182</u>
	30 avril 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	1 019 965	938 231	81 734
Logiciels	442 379	319 920	122 459
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	894 737	521 934	372 803
	<u>2 357 081</u>	<u>1 780 085</u>	<u>576 996</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'actifs incorporels complètement amortis pour 932 898 \$ (32 790 \$ au 30 avril 2013).

10- EMPRUNT BANCAIRE

Fonds de fonctionnement

L'Université dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 22 000 000 \$ pouvant être utilisée sous forme de marge de crédit ou d'acceptations bancaires, renouvelable au 31 mai 2015 et autorisée par le MESRS. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et les acceptations bancaires au taux du marché au moment où elles sont contractées. Au 30 avril 2014, l'Université utilise un montant total de 4 000 000 \$ de ce crédit (0 \$ au 30 avril 2013).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

11- CRÉDITEURS ET AUTRES SOMMES À PAYER

Fonds de fonctionnement

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 701 698	1 601 598
Salaires et charges sociales à payer	4 724 716	4 802 984
Vacances courues du personnel	2 277 620	1 699 631
	<u>8 704 034</u>	<u>8 104 213</u>
Autres sommes à payer au MESRS	200	205 100
Autres sommes à payer à l'Université du Québec et ses établissements	<u>19 744</u>	<u>6 687</u>
	<u>8 723 978</u>	<u>8 316 000</u>

Fonds avec restrictions

Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>186 607</u>	<u>261 130</u>
---	----------------	----------------

Fonds des immobilisations

Comptes fournisseurs et charges à payer	777 992	224 899
Université du Québec – Siège Social	104 111	173 682
	<u>882 103</u>	<u>398 581</u>
	<u>9 792 688</u>	<u>8 975 711</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 058 722 \$ (965 925 \$ au 30 avril 2013).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

12- PRODUITS REPORTÉS

Fonds de fonctionnement

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Droits de scolarité	195 472	313 902
Autres	38 750	60 333
	<u>234 222</u>	<u>374 235</u>

13- APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

Les apports reportés du fonds avec restrictions représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets de recherche spécifique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
MESRS		
Solde au début	1 657 778	1 118 236
Montant encaissé au cours de l'exercice	965 683	1 245 381
Amortissement comptabilisé à titre de produit de l'exercice	<u>(1 132 668)</u>	<u>(705 839)</u>
Solde à la fin	<u>1 490 793</u>	<u>1 657 778</u>
Autres subventions		
Solde au début	8 080 276	9 934 527
Montant encaissé au cours de l'exercice	14 987 970	11 166 550
Amortissement comptabilisé à titre de produits de l'exercice	<u>(16 180 424)</u>	<u>(13 020 801)</u>
Solde à la fin	<u>6 887 822</u>	<u>8 080 276</u>
	<u>8 378 615</u>	<u>9 738 054</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

14- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Solde au début	72 133 667	72 961 791
Montant encaissé au cours de l'exercice	4 563 489	4 897 451
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles vendues au cours de l'exercice	(20 843)	
Amortissement constaté à titre de produits de l'exercice	(5 899 994)	(5 725 575)
Solde à la fin	<u>70 776 319</u>	<u>72 133 667</u>

15- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU REMBOURSEMENT D'UN EMPRUNT

Les apports reportés afférents au remboursement d'un emprunt représentent la différence entre les apports affectés reçus pour financer les versements périodiques en capital du prêt et la charge d'amortissement de l'immobilisation pour lequel le prêt a été contracté.

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Solde au début	269 261	
Montant reçu au cours de l'exercice	813 789	353 875
Montant comptabilisé à titre de produits de l'exercice	(92 311)	(84 614)
Solde à la fin	<u>990 739</u>	<u>269 261</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

16- OBLIGATION DÉCOULANT D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Fonds des immobilisations

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relative à des actifs ayant une valeur nette aux livres de 24 695 969 \$ au taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 \$, incluant capital et intérêts, basé sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2033	22 149 769	22 797 444
Versements exigibles à court terme	688 649	647 675
	<u>21 461 120</u>	<u>22 149 769</u>

Les paiements minimums exigibles en vertu de l'obligation découlant du bail emphytéotique s'établissent comme suit :

	Total	Capital	Intérêts
	\$	\$	\$
2015	2 031 816	688 649	1 343 167
2016	2 031 816	728 682	1 303 134
2017	2 031 816	778 315	1 253 501
2018	2 031 816	827 553	1 204 263
2019	2 031 816	879 907	1 151 909
	<u>10 159 080</u>	<u>3 903 106</u>	<u>6 255 974</u>

Ces versements font l'objet d'une subvention du MESRS.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

17- DETTE À LONG TERME

Fonds des immobilisations

	<u>Court terme</u>	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par les bâtiments/résidences, d'une valeur nette comptable de 3 254 459 \$, 3,14 %, remboursable par versements mensuels de 9 641 \$, incluant capital et intérêts, basé sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2026, renouvelable à l'échéance soit en mars 2018	82 789	1 085 348	1 165 605
Emprunt hypothécaire, garanti par un terrain à Lévis, d'une valeur nette comptable de 1 861 112 \$, 2,96 %, remboursable par versements mensuels de 10 085 \$, incluant capital et intérêts, basé sur une période d'amortissement de 20 ans jusqu'en 2032, renouvelable à l'échéance soit en décembre 2017	70 644	1 733 851	1 802 474
Billet, garanti par la subvention octroyée par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour financer une partie du projet "Remplacement du réservoir d'eau de mer", 1,922 %, remboursable par versements semestriels de 80 797 \$, incluant capital, frais de gestion et d'émission et intérêts, échéant le 1 ^{er} juin 2016	154 095	390 835	542 010
Billet, garanti par la subvention octroyée par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour financer une partie du projet "Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR)", 1,844 %, remboursable par versements semestriels de 326 097 \$, incluant capital, frais de gestion et d'émission et intérêts, échéant le 29 mai 2015	634 869	956 699	1 580 021
		4 166 733	5 090 110
Versements exigibles à court terme		942 397	923 314
		<u>3 224 336</u>	<u>4 166 796</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

17- DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital sur la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Versement en capital de la dette	Portion subventionnée par le MESRS	Portion assumée par un organisme contrôlé	Versements nets en capital assumés par l'Université
	\$	\$	\$	\$
2015	942 395	788 964	82 787	70 644
2016	636 880	478 902	85 344	72 634
2017	242 754	79 668	88 143	74 943
2018	168 143		90 951	77 192
2019	173 358		93 850	79 508

18- RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régime Interentreprises à prestations déterminées

L'Université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 8 909 (8 850 au 30 avril 2013), dont 691 (688 au 30 avril 2013) pour l'Université.

La charge de l'exercice relative à la participation de l'Université au RRUQ s'élève à 3 818 213 \$ (3 771 969 \$ au 30 avril 2013).

Les informations disponibles à l'égard du RRUQ, établies selon les dispositions de la partie III du Chapitre 3461 du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada, sont les suivantes :

	30 avril 2014	30 avril 2013
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	(4 498 704 000)	(4 544 263 000)
Valeur marchande des actifs du régime	3 169 226 000	2 789 965 000
Solde des montants non amortis	435 350 000	1 003 194 000
Passif au titre des prestations constituées	(894 128 000)	(751 104 000)

Régime à cotisations déterminées

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, le Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ). La charge de l'exercice relative à la participation de l'Université au RRCCUQ s'élève à 529 496 \$ (495 468 \$ au 30 avril 2013).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

18- RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Régimes à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Programme supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR) a été effectuée en date du 31 décembre 2010 avec extrapolation au 30 avril 2014. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2012 avec extrapolation au 30 avril 2014.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	Régime de retraite	
	30 avril 2014	30 avril 2013
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	734 000	827 000
Solde des montants non amortis	210 000	47 000
Passif au titre des prestations constituées	944 000	874 000

	Autres régimes	
	30 avril 2014	30 avril 2013
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	16 871 500	16 459 575
Solde des montants non amortis	(3 547 500)	(3 085 600)
Passif au titre des prestations constituées	13 324 000	13 373 975

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	30 avril 2014	30 avril 2013
	\$	\$
Régimes de retraite – PSR	81 000	69 000
Régime d'assurance collective	305 800	286 300
Régime de prestations de départ	1 537 600	1 447 800
	1 924 400	1 803 100

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

18- RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Régime de retraite	
	30 avril 2014	30 avril 2013
	%	%
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux de croissance de la rémunération	2,50%	2,50%
Coût des prestations		
Taux d'actualisation	4,00%	4,00%
Taux de croissance de la rémunération	2,50%	2,50%
	Autres régimes	
	30 avril 2014	30 avril 2013
	%	%
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,50%	3,00%
Taux de croissance de la rémunération	2,50%	2,50%
Coût des prestations		
Taux d'actualisation	3,00%	3,25%
Taux de croissance de la rémunération	2,50%	2,50%

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	30 avril 2014	30 avril 2013
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7,50%	7,80%
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,30%	5,30%
Année où le taux devrait se stabiliser	2022	2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

19- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Achat de biens et de services

Les engagements pour commandes non complétées d'achat de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres et se répartissent comme suit :

	<u>30 avril 2014</u>	<u>30 avril 2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	212 380	145 501
Fonds avec restrictions	334 895	124 931
Fonds des immobilisations	908 612	1 221 165

Location de locaux et d'équipements

Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 30 avril 2014 représentent un engagement de 118 495 \$ venant à échéance au cours des cinq prochains exercices.

Cautionnement d'emprunt

L'Université a cautionné, conjointement avec deux autres corporations, un effet à payer du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) pour un montant maximum représentant 50 % du solde de l'emprunt. Au 30 avril 2014, le solde de l'emprunt était de 633 050 \$.

L'Université garantit la marge de crédit de 100 000 \$ de REFORMAR (organisme contrôlé). Au 30 avril 2014, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

L'Université garantit aussi la marge de crédit de 100 000 \$ du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO). Au 30 avril 2014, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

Griefs

L'Université fait l'objet de griefs de certains de ses employés (es) et ex-employés (es). De l'avis de l'Université, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant, le cas échéant, qu'elle pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

Plaintes déposées auprès de la Commission de l'équité salariale

L'Université fait l'objet de plaintes déposées auprès de la Commission de l'équité salariale en lien avec le processus d'évaluation des postes effectué et des sommes versées en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*. Considérant les informations reçues à ce jour en lien avec ces plaintes, l'Université ne peut déterminer le dénouement de ces plaintes ni les montants qui pourraient éventuellement être payables et par conséquent, aucune provision ne figure aux états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

20- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec des entités apparentées :

	30 avril 2014		30 avril 2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Établissements universitaires du réseau de l'Université du Québec				
Université du Québec – Siège social	431 626	818 573	293 160	863 400
Université du Québec à Montréal	103 226		223 393	23 607
Université du Québec à Chicoutimi		50 021	9 711	196 152
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		64 339	15 762	50 790
Université du Québec en Outaouais		141 900		83 100
Institut national de la recherche scientifique			50 000	41 825

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

En plus des opérations entre apparentés divulguées ci-dessus, l'Université est apparentée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec ainsi qu'avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

21- ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS

Les états financiers des entités contrôlées par l'Université ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. L'Université contrôle les trois organismes suivants qui sont constitués en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*.

La Fondation de l'Université du Québec à Rimouski : L'Université contrôle la Fondation de l'UQAR du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche de l'Université. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les états financiers condensés de cet organisme au 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	<u>7 677 508</u>	<u>7 622 474</u>
Passif à court terme	487 807	559 222
Apports reportés	1 177 702	1 456 952
Actifs nets	<u>6 011 999</u>	<u>5 606 300</u>
	<u>7 677 508</u>	<u>7 622 474</u>
Produits et charges		
Produits	2 356 164	2 505 781
Charges	2 238 726	2 476 593
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>117 438</u>	<u>29 188</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Fonds de recherche et bourses d'études aux 2 ^e et 3 ^e cycles	2 137 418	2 051 817
Fonds des bourses d'études au premier cycle	3 045 296	2 844 746
Fonds des bourses de soutien financier	357 139	359 660
Fonds de projets immobiliers	93 293	88 662
Apports investis en immobilisations corporelles	4 490	8 394
Apports non affectés	<u>374 363</u>	<u>253 021</u>
	<u>6 011 999</u>	<u>5 606 300</u>

L'Université a contribué aux dépenses de fonctionnement de la Fondation pour un montant de 347 500 \$ (154 552 \$ en 2013) et au Fonds de soutien aux projets étudiants pour un montant de 49 750 \$ (49 300 \$ en 2013).

Par ailleurs, la Fondation alloue des subventions à l'Université pour des projets particuliers. Pour l'exercice, cela représente des revenus de 642 895 \$ (1 058 378 \$ en 2013) au fonds avec restrictions et de 110 276 \$ (63 010 \$ en 2013) au fonds des immobilisations. Le solde de ces subventions à recevoir par l'Université au 30 avril 2014 est de 100 819 \$ (46 000 \$ en 2013).

Toutes les opérations conclues avec la Fondation ont été mesurées à la valeur d'échange.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

21- ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

Les Logements étudiants de l'Université du Québec à Rimouski : L'Université contrôle Les Logements étudiants de l'UQAR puisqu'elle nomme la majorité des membres du Conseil d'administration. Son mandat est de gérer et d'administrer les immeubles appartenant à l'Université qui servent aux fins de logement aux étudiants et intervenants universitaires.

Les états financiers condensés de cet organisme au 30 avril 2014 et 2013 sont les suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	<u>1 040 918</u>	<u>1 021 745</u>
Passif à court terme	135 358	116 103
Apports reportés	44 606	48 012
Actifs nets	<u>860 954</u>	<u>857 630</u>
	<u>1 040 918</u>	<u>1 021 745</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Apports investis en immobilisations corporelles	125 827	75 977
Apports non affectés	<u>735 127</u>	<u>781 653</u>
	<u>860 954</u>	<u>857 630</u>
Produits et charges		
Produits	1 009 050	1 046 409
Charges	<u>1 005 726</u>	<u>1 218 672</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>3 324</u>	<u>(172 263)</u>

Dans le cadre de son mandat, Les Logements étudiants de l'UQAR ont remboursé au cours de l'exercice les emprunts hypothécaires contractés par l'Université pour le financement des résidences pour un montant de 115 689 \$ (115 689 \$ en 2013). Ces transactions sont comptabilisées au fonds des immobilisations.

Au cours de l'exercice 2013, Les Logements étudiants de l'UQAR ont versé une contribution additionnelle de 400 000 \$ affectée par l'UQAR au remboursement de l'emprunt hypothécaire.

Toutes les opérations conclues avec Les Logements étudiants de l'UQAR ont été mesurées à la valeur d'échange.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 avril 2014

21 ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

REFORMAR : L'Université contrôle REFORMAR puisqu'elle établit ses directives et ses orientations. Son principal mandat est de gérer et d'administrer le navire de recherche Coriolis II, propriété de l'Université.

Les états financiers condensés de cet organisme au 30 avril 2014 et 2013 sont les suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	<u>697 108</u>	<u>710 975</u>
Passif à court terme	470 952	535 546
Apports reportés	32 432	27 908
Actifs nets	<u>193 724</u>	<u>147 521</u>
	<u>697 108</u>	<u>710 975</u>
Produits et charges		
Produits	4 026 114	1 448 530
Charges	<u>3 979 911</u>	<u>1 275 020</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>46 203</u>	<u>173 510</u>

Au cours des exercices précédents, l'Université a avancé des fonds à REFORMAR pour lui permettre de faire face à ses obligations et d'effectuer les investissements requis au navire. Le solde de ces avances au 30 avril 2014 est de 250 000 \$ (250 000 \$ en 2013).

L'Université a contribué aux dépenses d'opération et d'entretien du navire pour un montant de 545 100 \$ (142 200 \$ en 2013), dont un solde de 306 100 \$ est à payer au 30 avril 2014.

Dans le cadre de ses activités de recherche et d'enseignement, l'Université utilise le navire de recherche et a ainsi versé à REFORMAR des frais d'utilisation de 2 174 930 \$ (613 643 \$ en 2013), dont un montant de 1 742 124 \$ dans le cadre d'un projet de recherche avec l'Argentine.

Toutes les opérations conclues avec REFORMAR ont été mesurées à la valeur d'échange.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 30 avril 2014

22 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de change

L'Université est très peu exposée au risque de change puisque la majorité de ses opérations sont en dollar canadien et que ses achats en devises étrangères sont à courte échéance.

Risque de taux d'intérêt

Les dettes à long terme et l'obligation découlant d'un bail emphytéotique portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts bancaires portent intérêt à des taux variables et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum de crédit auquel l'Université est exposée. L'Université est également exposée à un risque de crédit du fait qu'elle se porte garante d'autres parties (note 19).

- **Débiteurs :** Le risque de crédit de l'Université provient principalement des comptes clients. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Toutefois, le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante. En ce qui concerne les autres montants à recevoir, la majeure partie de ces montants sont à recevoir soit du gouvernement, soit de l'Université du Québec et l'Université estime que le risque de crédit est très faible.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose des sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 30 avril 2014

23- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Après la fin de l'exercice, l'Université s'est engagée par contrats pour un montant de 1 461 112 \$ relativement à des travaux d'amélioration de ses immobilisations corporelles qui seront effectués au cours de l'exercice 2014-2015.

24- RECLASSEMENT DES CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

5 DONNÉES SUR LA RÉMUNÉRATION

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

168 rue des Gouverneurs
Rimouski QC G5L 8G1
Téléphone: 418 724-4414
Télécopie: 418 724-0440
Courriel: info.rki@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Rimouski

Nous avons effectué l'audit des rapports requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire portant sur l'État du traitement ci-joint de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (l'Université) pour l'exercice terminé le 30 avril 2014. Ces relevés ont été préparés par la direction selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi).

Responsabilité de la direction pour les informations financières

La direction est responsable de la préparation de ces relevés conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des relevés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les relevés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les relevés ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les relevés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les relevés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Université portant sur la préparation des relevés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des relevés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les relevés de l'État du traitement donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des données financières couvrant l'ensemble des composantes de l'État du traitement de l'Université du Québec à Rimouski assujetties à l'impôt, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2014.

Restriction de diffusion

Ces relevés ont été préparés afin de permettre à l'Université de répondre aux exigences du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (Ministère). En conséquence, il est possible que les relevés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université et au Ministère et ne devrait pas être diffusé auprès de parties autres que l'Université ou le Ministère.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec
Le 26 août 2014

¹CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119023

MALLETTE

ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»

NOTE : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.I, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p.189.

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

1. Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2. Définitions

2.1 L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

2.3 L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12 *.

**Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).*

2.4 L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3. Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4. Avis de non-renouvellement de contrat

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200^e) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

5. Affichage

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

6. Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

7. Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

8. Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

9. Congés et postes vacants

9.1 Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

9.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

9.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

9.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

9.7 Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

9.8 Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.9 Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.10 Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

10. Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11. Dispositions finales

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

NOM DE L'UNIVERSITÉ : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À RIMOUSKI

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978004

ÉTAT DU TRAITEMENT 2013-2014

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

17 septembre 2014

ADMINISTRATEUR :



ADMINISTRATEUR :



État du traitement 2013-2014

Page 1 de 3

Établissement :

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Traitement imposable du personnel de direction supérieure		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
Nom	Fonction	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée ⁽¹⁾	Somme reçue d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)
OUELLET, Jean-Pierre	Recteur	172 173 \$	3 191 \$			12.0	
DESCHÈNES, François	Vice-recteur à la formation et à la recherche	158 055 \$	389 \$			12.0	
VIEL, Marjolaine	Vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration	158 055 \$	6 712 \$			12.0	
PARÉ, Robert	Vice-recteur au Campus de Lévis et à la planification	113 443 \$	0 \$				40.0%
MATHIER, Louis	Vice-recteur au Campus de Lévis et à la planification	158 055 \$	13 895 \$			11.0	
CARON, Alain	Secrétaire général	158 055 \$	9 344 \$			12.0	
HORTH, Philippe	Adjoint au v.r. formation & recherche - Campus de Lévis	142 249 \$	2 202 \$			12.0	
BROUSSEAU, Jean	Doyen des études de premier cycle	142 249 \$	8 608 \$			12.0	
DESCHENAUX, Frédéric	Doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche	122 383 \$	2 927 \$			12.0	
BOISJOLY, Johanne	Doyenne aux affaires départementales	142 249 \$	7 391 \$			12.0	
PLOURDE, Arianne	Directrice de l'Institut des sciences de la mer	142 249 \$	3 376 \$			5.0	
DEMERS, Serge	Directeur de l'Institut des sciences de la mer	139 460 \$	15 398 \$			7.0	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2013-2014 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

Établissement:

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	55.61	Le plus élevé	135 116 \$	27 962 \$
		Moyenne	108 505 \$	2 846 \$
		Le moins élevé	79 022 \$	20 \$
Personnel de direction des services (Note 1)	14.08	Le plus élevé	142 249 \$	18 410 \$
		Moyenne	117 195 \$	5 770 \$
		Le moins élevé	101 597 \$	253 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	1.00	Le plus élevé	93 368 \$	1 654 \$
		Moyenne		
		Le moins élevé		

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Note 1: Le personnel de direction des services inclut deux (2) cadres qui continuaient d'être régis par les conditions de travail des cadres sans détenir de direction avant de quitter pour la retraite le 1er mars 2014.

Établissement:

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
OUELLET, Jean-Pierre	Recteur	12.0	13 570 \$
DESCHÈNES, François	Vice-recteur à la formation et à la recherche	12.0	14 109 \$
VIEL, Marjolaine	Vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration	12.0	6 824 \$
PARÉ, Robert	Vice-recteur au Campus de Lévis et à la planification	0.0	0 \$
MATHIER, Louis	Vice-recteur au Campus de Lévis et à la planification	11.0	5 599 \$
CARON, Alain	Secrétaire général	12.0	9 389 \$
HORTH, Philippe	Adjoint au v.r. formation & recherche - Campus de Lévis	12.0	3 656 \$
BROUSSEAU, Jean	Doyen des études de premier cycle	12.0	6 244 \$
DESCHENAUX, Frédéric	Doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche	12.0	14 028 \$
BOISJOLY, Johanne	Doyenne aux affaires départementales	12.0	4 412 \$
PLOURDE, Ariane	Directrice de l'Institut des sciences de la mer	5.0	5 799 \$
DEMERS, Serge	Directeur de l'Institut des sciences de la mer	7.0	17 450 \$
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif ^(*)	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(**)	Le plus élevé		26 389 \$
	Moyenne	55.61	6 957 \$
	Le moins élevé		0 \$
Personnel de direction des services	Le plus élevé		17 358 \$
	Moyenne	14.08	5 433 \$
	Le moins élevé		393 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	1.00	4 377 \$
	Moyenne		
	Le moins élevé		

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

État du traitement 2013-2014

Annexe

Établissement :

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**NOTE COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LA VALEUR
MONÉTAIRE DES DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS
ET NON EXERCÉS PENDANT L'ANNÉE 2013-2014**

MM. Jean-Pierre Ouellet et Alain Caron détiennent un droit d'indemnité de départ non exercé d'une année de salaire.

6 CURRICULUM VITAE DU RECTEUR

CURRICULUM VITÆ

(ABRÉGÉ)

JEAN-PIERRE OUELLET

Adresse postale

Bureau du recteur

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

Formation

Baccalauréat en biologie, UQAR, 1984

Maîtrise en biologie, Université de Montréal, 1986

Doctorat en zoologie, Université de l'Alberta, 1992

Expérience professionnelle

2012 — Recteur, UQAR

2008-2012 Vice-recteur à la formation et à la recherche, UQAR

2007-2008 Doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, UQAR

1992-2006 Professeur, département de biologie, chimie et géographie, UQAR

1986-1988 Auxiliaire de recherche et chargé de cours, UQAR

Faits saillants en enseignement

- Encadrement de plus de 35 personnes à la maîtrise, au doctorat ou à titre de stagiaires postdoctoraux;
- Enseignement de cours aux différents cycles d'études;
- Participation active à la mise en place de programmes d'études de cycles supérieurs;
- Direction d'un comité de programme de cycles supérieurs.

Faits saillants en recherche

- Plus de 110 articles publiés dans des revues internationales avec comité de lecture;
- Près de 50 publications sans comité de lecture;
- Près de 8 millions de dollars en financement de la recherche;
- Participation active à la création et mise en place d'un groupe de recherche;
- Distinction Alcide-C.-Horth : marque de mérite et témoignage de reconnaissance pour le travail d'un chercheur de l'UQAR pour la qualité et l'importance de sa contribution scientifique.

Implications, actuelles, autres que celles à l'intérieur de l'UQAR et dans le réseau universitaire

Implications actuelles :

- Présidence de la Table interordre d'éducation du Bas-Saint-Laurent (TIOÉ-BSL);
- Comité directeur pour le projet FADIO;
- Conseil d'administration du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM);
- Rimouski Ville Étudiante;
- Conférence régionale des élu(e)s du Bas-Saint-Laurent.

Implications récentes :

- Table éducation, formation, emploi (TÉFE) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Conseil d'administration du Collège de Rimouski;
- Conseil d'administration du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM);
- Conseil d'administration du Consortium en foresterie de la Gaspésie et des Îles;
- Conseil d'administration de Gestion Valeo Inc.;
- Conseil d'administration du Technocentre éolien;
- Conseil d'administration de la Corporation de soutien au développement technologique des PME (CSDT-PME).

7 SUIVI DES ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Recommandation n° 5. QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire s'assurent d'avoir un plan de gestion des ressources humaines en prévision des postes de professeurs à pourvoir au cours des prochaines années.

Chaque année, à l'UQAR, chacun des départements et unités départementales est invité à présenter ses besoins en ressources professorales à travers un exercice de planification. Cet exercice rigoureux repose sur l'établissement et l'actualisation des priorités de développement :

- Priorités considérées en formation : maintien et développement des programmes de formation aux trois cycles et croissance des effectifs étudiants sur nos deux campus et partout sur notre vaste territoire.
- Priorités considérées en recherche : consolidation des axes d'excellence, soutien aux créneaux émergents et aux projets interdisciplinaires, maximisation de la complémentarité des expertises, ciblage pour un positionnement stratégique aux plans national et international.
- Priorités considérées en services aux collectivités : adéquation avec les besoins du milieu, appui au développement social, culturel et économique, expertises de pointe, etc.

C'est dans ce contexte que sont déterminés les postes de professeurs et de professeures à remplacer (notamment en réponse aux départs à la retraite de leurs titulaires) ou à créer pour répondre aux nouveaux besoins. Le plan de répartition de postes est alors soumis pour approbation aux instances (Commission des études et Conseil d'administration).

Ainsi, au plan du recrutement des titulaires des postes à pourvoir, tous les efforts nécessaires sont faits pour assurer que chacune et chacun des candidats retenus, après de rigoureux processus d'affichage et de sélection, pourront apporter une contribution substantielle à la formation des étudiantes et des étudiants ainsi qu'à l'évolution de la recherche dans son champ disciplinaire, tout en participant activement aux services à la collectivité. Force est cependant de constater que nos secteurs ne sont pas tous identiques en regard du résultat de ce processus de recrutement. D'une part, il est fréquent d'observer un nombre très élevé de candidatures de haut calibre dans plusieurs des secteurs suivants : Département de biologie, chimie et géographe, Institut des sciences de la mer de Rimouski, Département sociétés, territoires et développement, Département des lettres et humanités et Département de psychosociologie et travail social. Ce sont des secteurs pour lesquels nous n'avons que l'embarras du choix, nos programmes de formation et de recherche étant très attractifs pour les éventuels candidats et candidates. Par ailleurs, dans les secteurs tels que le Département des sciences infirmières, le Département de mathématiques, d'informatique et de génie, les secteurs disciplinaires des sciences de la gestion (incluant les sciences comptables) et des sciences de l'éducation, le recrutement est plus difficile. Dans ces secteurs où le nombre de diplômés de troisième cycle est limité, nous sommes de surcroît, pour pourvoir à ces postes, non seulement en concurrence avec les autres établissements universitaires, mais également avec le marché du travail. Celui-ci peut offrir à ces employés hautement qualifiés des salaires d'entrée avec lesquels nous ne pouvons compétitionner. Pour pallier ces difficultés de recrutement, nous faisons bien sûr valoir les avantages de la qualité exceptionnelle de notre milieu de travail (« une université à taille humaine ») et des milieux de vie où sont implantés nos deux campus. Nous nous sommes

également dotés d'une Politique d'aide financière à des candidates et candidats éventuels à des postes de professeurs, qui nous permet d'appuyer des candidates ou candidats prometteurs le temps qu'ils terminent leurs études doctorales.

Recommandation n° 6. QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire intensifient leurs efforts pour hausser les taux de persévérance et de réussite, particulièrement aux cycles supérieurs.

Pour faire suite à cette recommandation, les actions suivantes ont été entreprises :

- Élaboration et suivi d'un plan d'action en matière de pédagogie, de technopédagogie, de persévérance et de réussite (Groupe de travail PTPR) qui vise à enrichir l'expérience étudiante, soutenir le corps enseignant et favoriser l'innovation dans les programmes.
- Accompagnement pédagogique
 - Comité de pédagogie universitaire
 - Mise en place d'un programme d'accompagnement pédagogique pour les nouveaux professeurs et les chargés de cours.
 - Offre d'activités de formation continue en pédagogie et en technopédagogie pour les professeurs et les chargés de cours (29 ateliers et 1 colloque offerts)
 - Financement de projets en pédagogie et en technopédagogie (16 projets financés).
- Développement d'outils d'aide à la réussite
 - Mise en place au Centre d'aide à la réussite (CAR), de cinq nouvelles activités de formation permettant à la population étudiante hors campus de mieux connaître et d'utiliser les différents services de l'UQAR.
 - Mise en place de Prospère maîtrise, un outil visant à orienter les étudiants vers les ressources appropriées.
 - Formation documentaire offerte aux étudiants étrangers.
 - Création de la Boîte à outils technopédagogique comprenant deux volets : étapes de réalisation d'un travail universitaire et recherche documentaire.
 - Développement d'outils et de processus nécessaires à la gestion des nouvelles clientèles dites émergentes.
- Développement de partenariats pour la réussite étudiante
 - Offre de formations en soutien à l'étudiant en partenariat avec le Centre universitaire de la Côte-Nord (CUCN).
 - Développement d'un modèle d'intervention interordre en faveur de l'accès aux études et de la persévérance des étudiants de première génération (subvention Chantier 3).
 - Participation de l'UQAR à l'offre d'une formation à l'entrepreneuriat éducatif pour les étudiants du Stage 4 du baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale.
- Développement d'outils (documentation, ateliers, etc.) relatifs aux problématiques étudiantes (estime de soi, les relations de couple, l'homosexualité, la violence conjugale, etc.).
- Développement par le Cégep de Lévis-Lauzon et l'UQAR d'un site Internet (www.lclhc.qc.ca) pour les étudiants de Lévis souhaitant trouver un logement à proximité de leur établissement d'enseignement.

- Activités d'intégration visant à favoriser la réussite universitaire des étudiants étrangers :
 - Journée d'accueil des étudiants étrangers;
 - Initiation et introduction aux logiciels;
 - Initiation à la recherche documentaire;
 - Prendre un bon départ à l'UQAR;
 - Le « Choc culturel ».
- Choix institutionnels en matière de reconnaissance d'acquis :
 - Enrichissement et mise à jour de la Banque des reconnaissances d'acquis;
 - Uniformisation et simplification des processus de reconnaissance d'acquis.
- Conseils en matière d'orientations politiques :
 - À la suite du Sommet de l'éducation sur l'enseignement supérieur, dépôt d'une proposition de projet pilote sur la reconnaissance des acquis au MESRST regroupant les établissements du réseau de l'Université du Québec par le Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences. Ce groupe est présidé par l'UQAR;
 - Formation du groupe des Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches.

Recommandation n° 7. QUE les universités préparent une stratégie concertée qui permettra d'orienter leurs actions dans un contexte d'ouverture sur le monde.

Pour faire suite à cette recommandation, les actions suivantes ont été entreprises :

- Plusieurs actions concertées entre les universités avec ou sans la CREPUQ ont été entreprises entre 2011 et 2013 en lien avec les activités de recrutement international.
- Veille et partage des bonnes pratiques.
- Élaboration d'ententes pour l'internationalisation de la formation et le développement d'offres de formations partagées avec des organisations étrangères :
 - Université Catholique de l'Ouest en France :
 - Entente bilatérale de double diplomation;
 - Entente de mobilité étudiante pour la maîtrise en gestion des personnes en milieu de travail et les stages du baccalauréat en éducation.
 - Ocean University of China :
 - Entente bilatérale de double diplomation;
 - Entente favorisant les séjours de recherches et la codirection scientifique.
 - École supérieure des sciences commerciales d'Angers en France : mobilité étudiante pour le baccalauréat en administration.
 - Université de Nantes en France : mobilité étudiante pour le baccalauréat en biologie.
 - Université fédérale de Santa Catarina au Brésil : entente-cadre pour le développement d'activités communes de recherche, d'enseignement, d'échanges de professeurs et de stages dans les domaines du développement régional et des sciences de la mer.
 - Université Huzhou en Chine : entente-cadre pour le développement de collaborations en recherche et les échanges de professeurs et d'étudiants.

- Université de Bretagne Occidentale (UBO) : convention-cadre pour le développement de collaboration d'échange en recherche et en pédagogie.
- Adhésion de l'UQAR à l'Université de l'Arctique, université membre du programme de mobilité étudiante North2North.
- Positionnement international.
 - Argentine :
 - Accord de coopération internationale en sciences de la mer avec l'Argentine et la province de Chubut;
 - Mise en place d'un observatoire océanographique dans le golfe de San Jorge avec la collaboration du gouvernement argentin.
 - Mexique :
 - Accord de coopération scientifique et technique avec le Consejo Veracruzano de Investigación Científica y Desarrollo Tecnológico pour le renforcement et l'accroissement des relations académiques;
 - Adhésion de l'UQAR à l'Université de l'Arctique afin de promouvoir le réseautage en recherche et en formation en lien avec des thématiques liées à la nordicité.
- Intensifier le recrutement et le suivi personnalisé des étudiants étrangers.
 - Participation au comité de refonte du site Web de recrutement international de la CREPUQ :
 - Élaboration d'un plan annuel de recrutement international;
 - Participation, à l'aide d'un projet FODAR réseau UQ à la création d'un microsite destiné aux étudiants brésiliens désireux de venir étudier au Québec dans le cadre du programme Ciência sem Fronteiras (<http://brasil.uquebec.ca/fr/>);
 - Encadrement du vécu universitaire des étudiants étrangers.
- Promouvoir et bonifier l'offre de bourses aux études.
 - Élaboration d'une base de données et d'un site Web sur l'offre de bourses aux trois cycles et à l'international.
- Améliorer l'efficacité des processus.
 - Amélioration des processus et réduction des délais lors du recrutement, de l'admission, de la perception aux finances et de l'accueil des étudiants étrangers.

Recommandation n° 8. QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire fassent un suivi de leur politique linguistique.

- La Politique linguistique de l'Université du Québec à Rimouski a été adoptée par son Conseil d'administration le 26 octobre 2004.
Essentiellement, cette politique prévoit que le français est la langue des documents officiels ainsi que de la documentation relative aux programmes d'études, aux diplômes, certificats et attestations d'études.
 - le français est la langue normale de communication avec les institutions publiques du Québec et du Canada et avec les personnes morales, les étudiants et le public au Québec;
 - la langue de travail est le français et tous les employés ont le droit de travailler en français;

- le français est la langue normale de l'enseignement;
- l'Université du Québec à Rimouski encourage les professeurs et les chercheurs à diffuser les résultats de leurs travaux en français;
- toute plainte relative à l'application de cette politique est adressée par écrit au secrétaire général pour être traitée par le Comité exécutif de l'Université du Québec à Rimouski.

Cette politique n'a pas été révisée depuis son adoption puisqu'elle sert bien les intérêts de la communauté universitaire dans sa forme actuelle. D'ailleurs, aucune plainte relative à son application n'a été soumise au secrétaire général depuis son adoption. Dans les faits, tous les programmes d'études à l'Université du Québec à Rimouski ne sont offerts qu'en français. Toutes les activités d'enseignement à l'intérieur de ces programmes ne sont données qu'en français à l'exception de quelques cours de langue qui ne sont pas obligatoires dans le cursus de l'étudiant. De plus, le français est la langue de travail pour l'ensemble des ressources humaines à l'Université du Québec à Rimouski. La connaissance d'une autre langue que le français peut faire l'objet d'une exigence particulière pour un poste donné compte tenu d'un contexte spécifique.

Recommandation n° 9. QUE les universités francophones se dotent de lignes directrices claires si elles donnent de l'enseignement dans d'autres langues que le français.

- L'UQAR ne donne pas d'enseignement dans d'autres langues que le français.

Recommandation n° 10. QUE les universités collaborent davantage afin que l'offre de cours dans les différents campus soit complémentaire et ne cause pas de situations de compétition qui pourraient nuire à la qualité de la formation.

Pour faire suite à cette recommandation, les actions suivantes ont été entreprises :

- Développer la formation sur le territoire à travers des ententes de partenariat pour la formation universitaire :
 - Négociations d'ententes avec l'Université de Sherbrooke pour l'offre du certificat en toxicomanie et d'un programme court de 2e cycle en intelligence d'affaires sur le territoire de l'UQAR;
 - Entente avec l'UQAC pour l'offre du programme pour la relève-cadre du Réseau de la santé et services sociaux de la Gaspésie;
 - Mise à jour de l'entente avec l'ENAP pour l'offre du DESS en administration publique régionale;
 - Offre prioritaire de programmes en collaboration avec le Centre universitaire de la Côte-Nord (CUCN) et avec le Centre universitaire des Appalaches en collaboration avec l'Université Laval;
 - Signature d'une entente entre l'UQAR et l'UQAC pour une offre de formation non créditée (projet CORS) en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- L'UQAR offre sur une base régulière 10 programmes conjoints ou en extension de premier cycle et 14 programmes de cycles supérieurs avec d'autres établissements du réseau de l'Université du Québec.
- Pour éviter autant que possible les situations de compétition, tous les programmes de l'UQAR sont développés en tenant compte des besoins exprimés par le milieu.

